



CONTRADICTIONS

être du club DÉBATTRE

POURQUOI TANT DE HAINE ?

Démocratie ou barbarie ?
That is the question of the century...
Notre siècle qui s'achève a démarré en 1914 à Sarajevo dans une immense boucherie "patriotique" à la gloire des nations... Verdun n'était qu'un amuse-gueule. Il faut attendre 39-45 pour repousser les limites de l'horreur dans la folie de l'idéologie. A cette terreur d'un double totalitarisme, brun et rouge, n'oublions pas non plus que les forces du "bien" ont également été capables de lâcher Enola Gay et de raser Dresde. Ce siècle de la démocratie, de la technologie et du progrès s'est achevé en boucle à Sarajevo dans la même question "nationale" et "ethnique". Mais l'homme blanc cher à Jean-Marie, qui est "plus égaux" que les autres, mais court moins vite, peut sans complexe donner des leçons de civilisations à ces sauvages du Rwanda. Ils sont justes capables de s'entretenir dans la barbarie la plus absolue. Au fait, Le Petit est-il plus humain qu'un Tutsis ou un Hutu ? Beaucoup moins humain qu'Alain Chabat transformé en chien, sans aucun doute. La preuve : il préfère bouffer la pâtée avec ses potes purificateurs ethniques des montagnes serbes avec qui il se sent en phase. Bouledogue ou Pitbull ? Démocratie ou barbarie ?
La démocratie peut-elle endiguer toutes les violences, peut-elles les canaliser ?
La démocratie peut-elle faire barrage au fascisme ? De moins en moins au sud-est du Rhône ou du côté de la Place Beauvau. Bayrou s'inquiète de la montée de la violence à l'école et à la télévision. Certes, ce sont d'excellents thermomètres de notre société.
A travers ce journal et le futur débat, nous sortirons de l'école pour défricher quelques pistes d'une question autrement plus essentielle : pourquoi tant de haine ?

Didier GUILLOT

FAIRE FACE A LA MONTÉE DE LA VIOLENCE

Réunion préparée et animée par
Agnès CHAPÉLIER

**JEUDI 6 MARS 1997
A 20H**

Lieu : Dernières Nouvelles d'Alsace
3 rue Rigny - 75008 Paris
Métro Saint Augustin ou Miromesnil
(Face au Cercle Militaire)

AU SOMMAIRE DU N°17 - Février 1997 :

- "Vous reprendrez bien un verre de champagne..." par Jean-Christophe BOUVIER p - 2
- DEBATTRE, Mode d'emploi p - 3
- "Qu'un sang impur..." par Camille SAINT JACQUES p - 4
- "Faire face à l'insécurité urbaine" par Laurent GERBOUD p - 6
- "Choses dites sur Vitrolles" par Didier GUILLOT p - 8
- Félicitations à Jean-Christophe. p - 13
- "Il n'y pas de violence aveugle" par Yasmina ALI OULHADJ P - 14
- "Carte postale à mes amis de métropole" par... p - 16
- "Le bouleversement du monde" par Denis MAILLARD p - 17
- "Vive le CUS" par Anne WUILLEUMIER p - 21
- "Écrans de violence" par Nathalie CHIFFLET P - 23

Vous reprendrez bien un verre de champagne avec vos œufs de lumps?

S'épancher sur le problème de la violence dans notre société peut sembler pour le moins légitime. La France est une République démocratique et sociale, ces deux "objectifs" apparaissant comme autant de filets protecteurs vis-à-vis de violences en d'autres temps appréhendées comme étant les expressions d'une exigence de démocratie ou de reconnaissance sociale. Or, ni l'une ni l'autre ne devrait avoir à s'exprimer de la sorte, chacune disposant de canaux institutionnels pour le faire : le vote et l'existence d'un système de protection sociale universel. Dès lors, il paraît normal de considérer la violence comme une pathologie pouvant en tant que telle être analysée et soignée.

Pourtant, j'essaierai de défendre le point de vue contraire, en considérant *a priori* la violence dans son acception la plus large comme étant la légitime expression d'une société conçue comme telle, enchevêtrement de rapports institutionnels, politiques et économiques qui placent la violence au cœur de leur système de légitimation.

Trois exemples pris dans le champ de l'économie, du politique et des relations internationales serviront à illustrer mon propos

L'économie...

L'ouverture récente d'un magasin "Crazy Georges" a permis aux bonnes âmes de

tout bord de clamer leur indignation vis-à-vis des procédés marchands utilisés par ce magasin.

Et de s'apercevoir, à cette occasion, que certains responsables politiques de droite ont un cœur, et que la gauche est toujours du côté des plus pauvres (ouf!), et que la recherche du profit gangrène tout, vous vous rendez compte ma p'tite dame...

Certes, mais :

- le procédé est légal, quelle que soit la clientèle visée;
- dans une société où le fait de consommer est devenu le référent fondamental par lequel s'identifie tout individu, de quel droit empêcherions-nous les plus pauvres, majeurs, responsables, et disposant du droit de vote, de choisir en toute conscience cette forme de consommation, et par la même, cette possibilité de s'intégrer en dehors de tout processus d'insertion pensé et destiné à cette population de moins en moins marginale?

La possibilité de consommer le futile et l'accessoire ne serait-il réservé qu'à ceux qui s'acharnent à parfumer leurs toasts d'œufs de lumps ?

Sachons nous faire violence, la tutelle morale de notre État bien pensant n'a pas oublié de préciser à destination de ces analphabètes le degré de licéité des programmes que les nouveaux possesseurs de TV pourront visionner.

La politique...

Ah! la belle affaire... Là encore, nous voyons progressivement nos discours, nos mairies, notre environnement gangrenés par l'extrême droite. Et il nous faudrait là encore dénoncer, clamer notre indignation !

Cependant, qu'est-ce qui justifierait, dans les propos tenus par ses partisans, une plus grande inquiétude aujourd'hui qu'hier vis-à-vis de cette partie de l'échiquier politique ?

La crainte d'une banalisation de ce discours ?

Quelles sont les raisons qui poussent 15% des citoyens à mettre consciemment un bulletin d'où suinte tant de haine dans une enveloppe, et près de 30% d'entre eux à affirmer partager certaines des "idées" du FN?

Si, et c'est mon avis, Le Pen et la vermine putréfiée qui lui sert d'état-major sont effectivement susceptibles de créer une situation où s'expriment en toute impunité racisme, exclusion et violence fascisante, n'est-ce pas parce qu'en amont nous avons laissé se développer un état d'esprit réceptif ?

- Qui a, au nom de l'unité nationale, gracié des cabinets de guerre, accepté que ceux-ci exercent de hautes fonctions publiques jusqu'en 1980, freiné les procédures judiciaires en cours les concernant ?

- Qui a, jusqu'en 1995, refusé de considérer la France responsable des crimes commis en son nom entre 1940 et 1945?

- Qui, aujourd'hui encore, refuse d'affronter le phéno-

mène de la colonisation et les crimes commis pendant la décolonisation comme étant l'expression dégénérée de l'universalité des valeurs républicaines?

- Qui a renforcé les procédures administratives d'expulsion en créant des zones de transit, institué les charters, voulu préserver la France de toute la misère du monde, légitimant ainsi l'appréhension de l'Autre avec un état d'esprit d'exclusion?

La violence de Le Pen est la conséquence du "politiquement correct", lequel nous impose une lecture consensuelle du pire.

Combien sommes-nous à considérer que Le Pen n'est pas fasciste mais simplement d'extrême-droite ?

Combien sont-ils, les médias de toute sorte, à écouter, répercuter, amplifier chacune des éructations de tel professeur d'université ou de telle ancienne actrice ?

Qu'on se le dise, le fascisme a droit de cité en France aujourd'hui, et cette violence légitime par la démocratie rend hypothétique son éradication.

Il est tellement confortable de pouvoir exclure la misère du monde tout en ayant sur sa droite un chien affamé dont les hurlements d'insatisfaction illustrent *a posteriori* le caractère raisonnable des mesures prises.

L'international...

Nous raconterons, dans nos livres d'histoire, comment s'est effondré en 1989 le dernier avatar d'un siècle de totalitarisme, combattu de toutes ses forces par la démocratie triomphante. Après le nazisme, la chute du communisme vient confirmer la suprématie de la démocratie de marché, dont l'avènement est souhaité par tous les peuples de la terre, jusqu'au fin fond de la brousse. Nous enfourcherons nos

chevaux d'aciers pour que Sadam respecte le droit, au même titre que Nasser et les autres. Nous conditionnons notre aide aux pays en développement, notamment ceux chez lesquels nous n'avons pas de base prépositionnée.

Les grands esprits de notre temps, et parmi eux de nombreux Français, continuerons à brandir l'étendard de nos libertés, à exiger que soit satisfaite notre soif de démocratie et de marché. Vous reprendrez bien un verre de champagne avec vos œufs de lumps ?

Quelle lecture avons-nous des relations internationales?

Je ne veux pas être de ceux qui croient possible l'émergence d'une nouvelle lecture du monde, expression d'une justice immanente, fruit de notre raison. Là encore, seuls les rapports de force paraissent comme devant être les éléments déterminants de notre grille de lecture. Ach! "Sarejevo for ever", Gross malheur !

Description nihiliste, pessimiste, sans doute.

Je reste pour autant persuadé du caractère illusoire des propositions tendant à l'émergence d'une société démocratique pacifiée, régulée par le droit et la justice.

Aujourd'hui le droit de vote, demain de plus en plus la morale, l'ordre moral, de droite ou de gauche, laïque ou religieux, toujours plus castrateur et dénonciateur bien pensant d'une violence pourtant inhérente au système économique et politique.

**Jean-Christophe
Bouvier**

DEBATTRE

Le club Débattre a été créé en novembre 1991 par des étudiants - dont un noyau dur était constitué par d'anciens élèves de l'IEP de Lyon, promus en 1990 et pour la plupart exilés dans la capitale. Débattre procède de leur souci de réfléchir ensemble ou à partir de l'analyse de spécialistes invités à intervenir. Les membres de Débattre disposent d'un outil : ce journal. La "ligne politique" du club est large, floue, et plutôt... contradictoire, même si le "noyau dur" se situe dans une mouvance ancrée à gauche, terme compris dans sa plus large acception. Militants ou sympathisants politiques y côtoient des citoyens qui veulent débattre de politique, comprendre la société et le monde, sans forcément s'engager dans une activité militante. La "palabre" et l'écriture suffisent à notre bonheur. Tant que nous aurons envie d'échanger, de confronter et d'exprimer nos points de vue, Débattre continuera.

Le fonctionnement

Un thème est choisi collectivement. Ce thème est traité par le journal. Chacun est libre d'envoyer les articles, avant la date butoir indiquée. La réunion se tient en principe dans les 15 jours qui suivent la publication du journal. Une personne dévouée prépare et anime la réunion où peuvent intervenir des personnalités extérieures compétentes.

L'adhésion

Aïe Aïe ...Débattre n'étant ni une association d'intérêt général, ni un parti politique ou une fondation, seules vos adhésions le font vivre :

- Étudiants, Chercheurs : 100 F
- Salariés : 200 F
- Membres bienfaiteurs : 400 F ou plus

Chèque à l'ordre de Débattre à :

Carole Etienne,
3 avenue du Château,
94300 Vincennes

“Qu'un sang impur...”

Il est de bon ton aujourd'hui d'être contre la guerre, de brandir les droits de l'homme, les idéaux humanitaires, les valeurs démocratiques dès le moindre roulement de tambour aux quatre coins du monde. Les libéraux comme les sociaux-démocrates s'enorgueillissent d'un capitalisme triomphant qui de Washington à Tokyo, de Bruxelles à Canberra, fait régner depuis 50 ans une paix plus ou moins tiède. Certes, nul ne peut échapper à l'effroi du souvenir des deux guerres mondiales, personne n'ignore plus que les marchands de canons ont largement les moyens de raviver les flammes sur les braises patriotiques et chauvines. Il n'empêche qu'il y a dans la non-violence bêlante des petits-bourgeois rassis de l'Occident quelque chose d'écoeuvrant, de frileux et de pantoufflard. L'esprit munichois a désormais aussi le visage aux traits lisses et propres des braves coopérants et volontaires de tous poils, partant soigner leur nausée existentielle en se frottant sans pudeur à la misère du monde.

Derniers exemples en date : les guerres de Somalie, de Bosnie, d'Afrique centrale... montrent que l'action d'urgence sert d'avantage d'étouffoir à l'esprit de révolte des téléspectateurs qu'à éveiller les consciences au devoir d'assistance à celui qui combat pour ne pas mourir sous les coups des bourreaux. Le combattant, l'homme en armes n'a pas bonne presse dans les médias. On lui préfère la victime, l'homme en larmes, celui dont la détresse visible décourage d'emblée toute analyse politique. Tour à tour stigmatisée comme "terroriste" ou héroïsée comme sacrifice, les réactions occidentales face à l'intifada palestinienne illustrent ce balancement indolent de la démocratie devant ce qui la

fascine et lui fait peur à la fois; une image crue et complexe de ce qui fait la chair de l'Histoire : des luttes politiques et sociales intenses, de la violence et une foi collective sans bornes en l'avenir. Autrement dit, l'encanaillement humanitaire est d'autant plus utile à l'Occident qu'il est mis en images et que celles-ci sont le seul moyen pour pactiser avec le refoulé primordial : l'histoire des hommes comme un tissu de luttes de classes et de luttes identitaires nationales...

“Il traite ma mère!”

Dans la sphère domestique, la violence de la rue, "des banlieues", est l'objet principal d'une fascination-répulsion. Esthétisée par l'industrie culturelle : cinéma, rap, bande dessinée... elle est dans le même temps dénoncée par cette même industrie sans que l'on sache vraiment laquelle des imageries est la plus jouissive pour les consommateurs que nous sommes : celle des rappeurs vociférant leur haine ou bien celle des concerts de charité.

L'embarras récent des commentateurs devant la condamnation du groupe N.T.M. est exemplaire. Font-ils l'objet d'un abus de l'ordre moral ou bien s'agit-il de minables provocateurs, pantins de Sony ? Sont-ils victimes ou bien violents ? L'un et l'autre, bien sûr. Ils sont violents parce qu'ils sont les porte-parole de victimes. En hurlant "J'nique ta mère", ils disent eux-mêmes que la question de l'origine et de la légitimité est la cause de leur blessure. Violence d'État, de classe, de caste ou individuelle, la violence s'origine toujours dans l'écart entre ce que je crois légitimer mon identité personnelle, sociale, nationale et

ce que l'autre m'en dit. Tous les enseignants savent qu'aujourd'hui dans les écoles en proie aux affres du multiculturalisme, la phrase clé qui déclenche la violence des jeunes prolétaires c'est : "Il traite ma mère".

Pour bien saisir le sens de cette phrase, il faut entendre à la fois que l'autre a traité ma mère de ceci ou cela - le plus souvent de "pute", ce qui brise mon origine propre -, mais aussi, inconsciemment qu'il la "traite" comme l'on "traitait" autrefois les Nègres d'Afrique, ce qui me révèle ma condition d'exploité. La violence est alors inéluctable comme exutoire à ma haine de l'autre et à ma haine de soi. Aggression et mortification à propos d'une quête de soi rendue impossible par une insulte qui révèle aussi mon aliénation sociale.

Cette mise en péril de l'identité par l'insulte de la mère concerne davantage les jeunes hommes que les jeunes filles. Ceux-ci, reproduisant intuitivement le modèle patriarcal, réagissent de façon plus radicale que les filles promises au mariage, au changement de nom et d'identité.

Le passé passe-t-il?

Le mythe de l'enlèvement des Sabines par les Romains de Romulus, fondateur de Rome, auquel on peut trouver des échos dans toutes les démocraties occidentales, n'est qu'une variation mythologique sur ce même drame. Il dit avec précision que ce qui légitime ma violence, c'est la quête de mon origine. Mon angoisse identitaire déclenche ma violence et au bout de la quête les tableaux de Poussin nous montrent qu'on ne trouve qu'une autre violence, fondatrice certes : celle qui accompagne le partage des femmes.

Le premier couplet de *La Marseillaise* reprend la même veine sanglante et généalogique en clamant : "Qu'un sang impur abreuve nos sillons." Encore faut-il noter que dans l'esprit universaliste de 92, l'impureté même fécondera nos sillons, notre terre-mère. Ce qui est

inimaginable dans tout autre hymne anglo-saxon d'idéologie différentialiste.

Or, ni le droit, ni l'Histoire, rien ne peut assouvir un désir de légitimité. L'homme est à ce point libre qu'aucun déterminisme ne peut le fonder ou le rassurer, et sa quête ne peut donc jamais finir à proprement parler puisqu'elle n'a non plus jamais vraiment commencé. Elle n'a pas "d'avant"; l'histoire des hommes comme des nations est cette question-même et elle se pose comme un fractal douloureux à peine amoindri par la mythologie.

Je ne vois donc pas comment rompre arbitrairement la chaîne qui unit la violence sociale à celle que chacun d'entre nous peut ressentir ou exprimer dans la vie quotidienne.

Ce que nous savons intimement de notre violence personnelle, de notre capacité à l'assumer, à la canaliser, dépend de notre situation sociale, de nos convictions idéologiques, de notre structure psychologique et de notre rapport à la loi.

Tous ces liens tissent nos passions dans le patchwork social, de sorte qu'il est impossible de trancher ici ou là entre l'individuel et le groupe identitaire.

Le sacrifice

Le sacrifice couronne symboliquement cette dualité de la violence entre l'autre et soi-même, le juste et l'injuste, le pur et l'impur. Qu'il combatte sous les murs de Troie ou dans la boue du Chemin des Dames, il est convenu que le héros accepte de donner sa vie avant même de prendre part au combat. La "cause", révolutionnaire, clanique, nationale ou religieuse renvoie toujours le patriote, le prolétaire ou le juste à la sauvegarde d'une identité véritable dont la reconquête ou la préservation exige honneur et martyr. L'idée d'une armée professionnelle et technicienne pratiquant une violence scientifique, avare en vie humaine est tout à fait spécifique à notre société qui a

le confort pour seul projet. Partout ailleurs, on "offre" encore sa vie, sacrifiant aujourd'hui à demain, l'ici-bas à l'au-delà, transformant le sujet en une pure négativité hégélienne, en un creux que seule la "fin" anime. Dans la mêlée, les sangs se mélangeront: purs et impurs, ils abreuveront les sillons, le bitume des villes dans un coit sanglant et effroyable répandant autour d'eux larmes et souffrances inouïes.

Nation-narration

C'est ainsi que les hommes cherchent à savoir ce qu'ils sont vraiment: enfants de l'amour ou du hasard, de Serbes ou de Croates, collabos ou résistants, Hutus ou Tutsis, fidèles ou infidèles... toujours et toujours ils réinventent, récitent, reprennent l'histoire de leur origine: la nation-narration qui les unit et les identifie à coup de sang et de sperme. De peur que leur cœur ou leur raison ne les trompe. Par crainte que pendant leur sommeil même, l'ordre du monde ne dissolve leurs fragiles convictions, ils se tiennent prêts à voir verser le sang.

Ce devrait être le sens de l'action politique que de tendre à la paix entre les hommes, à la suppression de l'injustice, au respect des différences. Mais ce serait repeindre la réalité aux couleurs de l'idéal que de voir la violence comme le relief archaïque d'une humanité primitive. Elle est le présent passionné des êtres et des nations auquel le projet politique ne peut répondre que s'il teinte son discours et ses actes d'amour et de culture.

**Camille
Saint-Jacques**

CONTRADICTIONS : MODE D'EMPLOI

Le journal paraît en prélude aux réunions fixées à l'avance. Il traite du même thème.

- Comment écrire?

Vous souhaitez vous exprimer ? Contradictions attend vos travaux. Le thème fixé à l'avance ne vous inspire pas ? Tout ce qui vous passe par la plume a vocation à être publié dans ces colonnes. Dans tous les cas, envoyez votre papier:

- soit écrit à la main, si l'écriture est lisible et qu'il ne vous est pas possible de faire autrement.
- soit tapé sur feuille blanche format A4.
- soit sur disquette 3,5 pouces format MAC (de préférence) ou PC, avec sortie papier. Veillez à protéger les disquettes lors de leur envoi.

- Quelle présentation ?

Évitez toute mise en page préalable. Sont donc exclus les tabulations, les alinéas et la numérotation de pages. Par contre, n'hésitez pas à rédiger un chapeau de présentation et à aérer votre texte avec des intertitres.

- Les prochains thèmes

Trois thèmes seront débattus d'ici à la fin de l'année :

- Les politiques culturelles en avril (articles à rendre en mars)
- L'avenir du travail en mai ou juin (articles à rendre avant fin mai) et peut-être la justice, avant les vacances.

- Où envoyer le tout ?

Vos textes (par fax par exemple) et disquettes sont à envoyer à :

Nathalie CHIFFLET
17 rue Crussol
75011 PARIS
Fax : 01.43.87.71.24.

ou

Didier GUILLOT
Groupe PS
Conseil Régional d'Ile-de-France
57 rue de Babylone
75007 PARIS
Fax : 01.53.85.68.99.

Faire face à l'insécurité urbaine

Cn'est pas un hasard si le Front National a choisi l'insécurité, après l'immigration, comme second fonds de commerce. Outre que ce terme générique permet d'englober toutes sortes de peurs diffuses (chômage, déclin social, crainte de l'étranger), l'idéologie sécuritaire du Front National s'inscrit sur un terreau particulièrement favorable.

Les chiffres sont-là : la petite et moyenne délinquance ont cru régulièrement ces dernières années. Certes, les statistiques criminologiques sont à manipuler avec prudence. Cependant, plus personne n'ose nier la montée continue de la délinquance quotidienne.

Alors que la grande criminalité stagne, les petits délits qui sont le lot de nos vies urbaines ne cessent de se multiplier : incivilités, vols, dégradations et agressions. Bien sûr, ces faits sont moins spectaculaires que les bombes islamistes ou les casses du siècle! Mais parce que la plupart restent impunis, ils usent notre confiance envers les institutions.

"Mais que fait la police ?" Cette interrogation semble être le leitmotiv des nombreuses victimes de cette déshérence collective. Et quand la police fait son boulot, c'est à la justice que l'on reproche sa lenteur ou son incapacité à sanctionner faute de mesures alternatives à l'enfermement. De sorte que le marché de la sécurité privée s'envole. Les sociétés de surveillance et les installateurs d'alarme font fortune. Les portes blindées se renforcent et les digicodes se répandent...

Face à cette situation, plusieurs commissions ont été mises en place dès la fin des années 70. En 1982, la commission Bonnemaison marque un tournant en enterrant définitivement le conflit entre partisans du tout sécuritaire et défenseurs des vertus de la prévention. Un modèle français de prévention de la délinquance se met en place dans l'optique transversale développée par le rapport de la commission des maires. Des instances collégiales sont installées avec le Conseil National de Prévention de la Délinquance et surtout les **Conseils Communaux de Prévention de la Délinquance (CCPD)**.

Les CCPD sont des instances locales de concertation réunissant l'ensemble des acteurs concernés par les phénomènes de délinquance : magistrats, maires, commissaires, etc. Cependant, faute d'une véritable animation de la part des élus, leur rôle est trop souvent réduit à une grand-messe annuelle sans lendemain.

Avec la mise en place d'une politique de la ville de grande ampleur, au début des années 90, la prévention de la délinquance deviendra un volet des contrats de ville. Au-delà de cette politique de discrimination positive centrée sur les quartiers les plus touchés, on assiste à une timide adaptation des administrations régaliennes pour répondre à l'inefficacité de la lutte contre la petite délinquance et à la crise du système judiciaire.

En ce qui concerne la police, de ses trois missions, à savoir maintien de l'ordre, lutte contre la grande délinquance et sécurité urbaine, la dernière a toujours fait figure de parent pauvre.

D'une part, parce que les moyens affectés à la défense des institutions et de l'ordre sont largement dispensés, d'autre part parce que la grande criminalité a toujours été valorisée dans la hiérarchie des valeurs policières : le gros poisson fait le bon flic. Avec la montée de la petite et moyenne délinquance, c'est toute cette culture professionnelle et les priorités d'intervention afférentes qui doivent être réorientées. C'est pourquoi plusieurs réformes de l'organisation policière et de ses modes d'intervention ont été amorcées depuis le début des années 90.

Ainsi, les **Plans Locaux de Sécurité**, mis en place en 1992, devaient permettre de mieux identifier les attentes et les besoins de sécurité de chaque agglomération grâce à des diagnostics locaux élaborés en partenariat avec les collectivités locales. Leur intérêt résidait dans cette contractualisation entre l'État et les collectivités locales. Près de 300 PLS virent le jour avant que Pasqua ne supprime cette innovation socialiste sans doute jugée trop girondine.

Vers un nouveau modèle policier?

En France, le lien entre la construction de l'État fort et la naissance d'une police centralisée, unifiée et verticale, pèse encore sur l'appareil policier. La police cherche la reconnaissance de son action dans l'exercice du monopole de l'usage légitime de la violence physique plus que dans la réponse à une demande sociale de sécurité.

A contrario, l'Angleterre a mis en place une police largement décentralisée, animée par des chefs de police puisant et légitimant leur action qui se veut une réponse à la demande des citoyens.

C'est toute la différence entre une police d'ordre et une police de sécurité, décrite par de

Cette loi devrait aussi prévoir les instances de partenariat entre l'Etat et collectivités locales afin que le partage des responsabilités se réalise dans la cohérence et la complémentarité. Bien entendu, un tel transfert de charges sur les collectivités locales supposerait une compensation de l'Etat... fort peu probable en période de rigueur. Ce qui, malheureusement, risque de maintenir une forte inégalité entre les communes ayant les moyens d'avoir une politique de prévention et celles dont les ressources les en empêchent.

Quoi qu'il en soit, même si le service public est mieux adapté au défi posé par l'insécurité urbaine, les causes de son développement n'étant pas résolues, le risque est grand d'être entraîné dans une lutte sans fin contre les symptômes d'un mal endémique. Car la violence urbaine reste avant tout une conséquence du mal-être d'une population piégée par les mutations technologiques et la mondialisation.

En France, une politique sociale interventionniste a maintenu un certain équilibre malgré un taux de chômage record.

Aux Etats-Unis, la population des ghettos urbains, doublement victime, du désastre économique et de la violence qu'elle engendre, retourne son désespoir contre elle-même dans une spirale effroyable de déclin.

Dans les deux cas, l'explosion paraît inévitable si l'on ne répond pas aux angoisses de ceux qui subissent la délinquance comme de ceux qui ont été victimes de la barbarie économique avant d'être contraints à la délinquance.

Laurent Gerboud

Choses dites sur Vitrolles et les immigrés

Je ne reviendrai pas sur le sentiment d'horreur et d'impuissance qui nous a envahis le dimanche 9 février. Nous le partageons tous. En revanche, j'aimerais revenir sur certaines choses dites ou entendues en guise de commentaire.

Tout d'abord : l'erreur de casting local. Il est clair que le PS a présenté là un fort mauvais candidat. La jurisprudence Tapie-Bérégovoy, ou si l'on préfère Balladur-Longuet, sur la mise à l'écart suite à une mise en examen a beaucoup de mal être appliquée par nos potentats locaux. La raison est simple. Le maire est bien souvent le seul personnage connu de son territoire et il est rare qu'il souffre longtemps la notoriété grandissante d'un dauphin susceptible de lui damer le pion. Le système local est ainsi fait : quand un maire est élu depuis plus de deux mandats, rares sont les postulants à pouvoir se dégager des rangs (a fortiori quand l'édile en question est jeune !).

Dans le cas de Vitrolles, la meilleure solution était de convaincre Anglade de se retirer. Malheureusement, le message n'a pas été entendu.

Autre hypothèse envisagée : parachuter une personnalité. Sauf que Kouchner échaudé craint l'étang de Berre trop froid. Une liste PS dissidente contre celle d'Anglade aurait eu, hélas, un effet encore plus dévastateur. Bref, quand un maire sortant a décidé de suicider sa ville, il est

difficile de lui enlever le revolver des mains !

Jean-Jacques Anglade était un survivant de cette gauche non pas caviar - celle qui passe ses vacances un peu au nord de Vitrolles, du côté du Lubéron - mais arrogante, suffisante, complaisante vis-à-vis de l'argent; la gauche flambeuse.

Cette gauche a été violemment rejetée en 1993. Pour ceux qui n'auraient pas compris, Vitrolles, et dans une autre mesure, Gardanne viennent de leur offrir une double piqûre de rappel. Frédéric Mitterrand et Pierre Bergé ont filé vers Chirac, Tapie (vous savez, celui qui devait réduire l'influence du FN en dessous de 10% en commençant par les Bouches-du-Rhône) est au trou, Kouchner affirme vouloir repartir à la case Soudan, Boucheron fait sa cuisine en terre d'exil de tous les dictateurs et Anglade le flambeur se retrouve face à lui-même.

Outre les liaisons dangereuses avec l'argent, c'est aussi une certaine conception de la gauche paillette et publicitaire (par exemple à travers la grotesque mise en scène autour de l'écharpe blanche !) qui en prend un coup.

Aucune campagne de communication d'Euro-RSCG n'a jamais remplacé l'efficacité du travail militant et du contact de proximité. Les élus de terrain finissent par s'en rendre compte les uns après les autres, après avoir été plumés pour des prestations lamentables!

La gauche qui s'était réconciliée avec l'entreprise et l'argent doit se réconcilier avec elle-même si elle veut que les Français se réconcilient avec elle. Lionel Jospin a fait un bon bout de chemin mais il y a encore du boulot. A cet égard, Vitrolles fait un peu "tâche"!

La droite ouvre les yeux...

La droite vient donner des leçons sur le thème "Anglade n'avait qu'à se retirer", le tout sur l'air de "Le front républicain marche mieux avec la droite comme à Dreux". Il est toujours facile de se retirer mais moins pour un candidat qui peine à dépasser les 15 % de voix sur son nom.

Pour ce qui est du mauvais report des voix de la droite vers la gauche à l'intérieur du fameux front républicain, on touche là à la vraie responsabilité de la droite.

Tout d'abord, les états-majors parisiens ne sont pas les élus locaux de droite. Ces derniers, surtout du côté de la France ensoleillée, sont depuis bien longtemps sensibles aux sirènes d'une extrême droite chantant un peu plus fort la chanson apprise au cours des deux septennats mitterrandiens.

Car enfin, quel discours ont tenu messieurs Pasqua, Grioctteray, Gaudin, Léotard, Giscard, et même Chirac, en particulier au début des années 80? Le discours longtemps dominant à droite peut se résumer à l'axiome tout simple : Socialistes = immigration = insécurité. Cette équation redoutable a été assenée, telle la propagande la plus lourde, par un Figaro Magazine, un Quotidien de Paris ou un Magazine-Hebdo tous deux disparus et relayés par un France Soir, pour la version populaire.

La matrice idéologique de la droite et de l'extrême-droite a trouvé là une source commune

d'inspiration, radicalisant ainsi le noyau dur de l'électorat conservateur et préparant ainsi les passerelles aisément franchissables pour électeurs et surtout élus de base. Ces notables se sont fait un plaisir de jeter de l'huile sur le feu, jusqu'à nouer des alliances locales avec le FN de 1983 à 1990. De Dreux à Carpentras. Les apprentis sorciers, rois de la diabolisation du "socialo-communisme", sont aujourd'hui au gouvernement.

Depuis 1984, date de l'apparition du FN au niveau national, la droite a plus gouverné que la gauche. Le retour de bâton est patent à Vitrolles et risque d'être encore plus terrible en 1998.

La gauche a laissé filer le tiers de l'électorat du FN, sa base populaire et ouvrière. La droite risque d'en perdre beaucoup plus lors des prochaines élections, surtout là où elle est empêtrée dans les affaires, notamment en Ile-de-France, en Rhône-Alpes et en PACA. Les choses ont évolué à partir de 1990 avec Carpentras et l'appel de Michel Noir.

Aujourd'hui, les états-majors parisiens de la droite gouvernementale ont compris qu'il y avait urgence à établir une barrière étanche entre la droite et l'extrême droite. A Dreux, il n'est plus question d'alliance avec le FN comme en 1983 - année de naissance du lepénisme comme élément central du débat politique. En Ile-de-France, Giraud préfère se saborder plutôt que de pactiser avec le FN qui régulièrement récupère les voix d'élus de droite sur des votes importants.

Plus spectaculaire encore est le changement radical de stratégie du président de la région PACA, Monsieur Gaudin. C'est lui qui en 1988, et lui seul d'ailleurs, est allé négocier les désistements réciproques aux législatives, après s'être entendu avec les néofascistes méridionaux pour faire passer son budget régional.

Rappelons-nous les caricatures

de Plantu l'entourant de mouches. Il a fini par comprendre qu'il s'agissait de mouches à merde. Que la merde c'était d'abord la montée du chômage et l'impunité face à la corruption. Et qu'il valait mieux ne pas patauger dedans. Si messieurs Gaudin et Léotard avaient compris cela dès 1983, il n'y aurait sans doute pas péril sur la côte.

En banlieue lyonnaise, le phénomène est identique. La droite locale a joué pendant dix ans la surenchère FN à Saint Priest, à Bron, à Vaulx en Velin, à Meyzieux et à Rillieux. Résultat : elle s'est effondrée, quand elle n'a pas quasiment disparu¹², pour laisser la place au Front National devenu la principale force d'alternance.

Quelles erreurs urbanistiques?

Nombre de journalistes ont expliqué docement que Vitrolles était une erreur urbanistique et que cela expliquait bien des choses ! A quoi ressemble Vitrolles ? A un village autour de son rocher entouré de deux ou trois cités éparpillées - quelques im-meubles de 5 ou 6 étages - et des zones pavillonnaires éclatées. L'enfer, selon les journalistes.

Ils auraient au moins pu faire 15 kilomètres de plus sur l'A7 pour constater que l'enfer urbanistique n'est pas à Vitrolles mais dans les fameux quartiers nord de Marseille.

L'enfer urbanistique n'est pas à l'Isle-d'Abeau mais à Bron Parilly, à Vaulx ou Rillieux. L'enfer urbanistique n'est pas à Cergy-Pontoise ou Marne-la-Vallée mais bien à la Courneuve ou à Montfermeil. L'enfer urbanistique n'est pas à Saint-Quentin-en-Yvelines mais bien au Val-Fourré. L'habitat n'est pas en cause au sens où l'entendent les journalistes parisiens. Ce qui est en cause, en revanche, c'est la gestion du fameux « ascenseur social » au travers de l'habitat.

De l'échec des grands ensembles...

Que s'est-il passé dans les fameux « enfers urbanistiques » des ZUP des années 60 ? La construction en toute hâte de ces grands ensembles a permis trois choses : la résorption de l'habitat insalubre et des bidonvilles, le logement de la main d'œuvre immigrée, appelée en masse, et accessoirement des rapatriés d'Algérie, et enfin, l'accueil de la dernière vague d'exode rural qu'a entraîné la modernisation de l'agriculture dans les années 50 et 60. Le but des architectes et urbanistes était également de permettre aux jeunes ménages des classes moyennes de commencer leur vie dans ces cités dortoirs pour avoir accès ensuite à la propriété et qui saut, au lopin de terre avec pavillon. Le rêve secret de tout ce petit monde était de réussir un brassage et une mixité sociale trop rare dans les grandes villes. Le système n'était pas absurde mais la fusée a explosé en deux épisodes.

Premier étage : les ZUP et Grands ensembles. La mixité sociale a été au rendez-vous des années 70 et au tournant des années 80. La génération des jeunes maires élus en 1977 est là pour symboliser le renouveau et l'ouverture du monde ouvrier aux nouvelles couches montantes, professions intellectuelles et cols blancs.

La vivacité du monde associatif et culturel fait de ces cités de vrais laboratoires et l'équilibre est plutôt réussi. Le quartier de Villeneuve à Grenoble est l'un des symboles de cette réussite. Seulement voilà : l'ascenseur social s'est grippé au début des années 80. Les fameux animateurs socio-culturels se sont « embourgeoisés » et ont quitté les quartiers sur la pointe des pieds. Les uns ont regagné les centres-villes (1). Les autres sont allés encore plus loin pour

retrouver la terre et leur petit pavillon, accompagnant en cela le fameux mouvement de rurbanisation constaté au recensement de 1982. Quant à ceux qui sont restés, ils ont été frappés de plein fouet par le chômage, la précarisation et le retour de la misère que l'on croyait éradiquée par les trente glorieuses.

Entre-temps, les jeunes pousses ont grandi. Les enfants d'immigrés comme les fils d'ouvriers se sont retrouvés désœuvrés au pied de leurs cités. L'échec scolaire à peine surmonté par les ZEP et les efforts héroïques de jeunes professeurs de banlieue, l'emploi ouvrier disparaissant sous leurs yeux, les horizons se bouchant de partout, c'est une nouvelle économie souterraine qui a vite remplacé celle qui n'a rien à leur proposer.

Une économie de petits trafics, de la drogue aux autoradios, qui permet à nombre de familles de survivre et qui transforme celles qui refusent de se prêter au jeu, en victimes, de petits délits et dégradations diverses.

La délinquance montante n'est pas seulement là pour se substituer à l'économie. Elle est devenue insupportable par une foultitude de détails quotidiens, allant des tags aux insultes gratuites, baptisés "incivilités" par Sébastien Roché et dont Christian Jelen avait déjà parfaitement perçu le caractère fermé en terme social. Les premières victimes de cette "petite insécurité" sont les habitants de "proximité" qui souffrent des mêmes maux sociaux que leurs "boureaux" et non ceux, plus riches, habitant les communes ou quartiers environnants.

Adil Jazouli insiste souvent sur le caractère d'autodestruction de l'environnement immédiat à travers les violences urbaines. Les révoltes sporadiques ont toujours pour cadre les cités. Et pour la plupart des jeunes, la cible policière est le seul élément

qui permet de se rattacher à un espace public introuvable. Cette rupture d'équilibre a été le premier détonateur de la montée originelle du Front National. Le FN était déjà à 30% dans les quartiers nord de Marseille, visités par Anne Tristan en 1987, quand il ne passait que de peu la barre des 10% à Vitrolles en 1989. Les grands ensembles ont été les premiers victimes d'une crise touchant d'abord les ouvriers et personnels peu qualifiés. Les autres, ceux qui le pouvaient, ont fui ailleurs.

...A celui des zones pavillonnaires en crise

La crise que nous connaissons depuis 1990, et qui pointait son nez avant la parenthèse de 1988-1990 a touché de plein fouet de nouvelles couches de la population. Après les cols bleus, les cols blancs.

Les cadres moyens, les professions intermédiaires, les techniciens et ouvriers qualifiés, les employés de banque et même les cadres supérieurs subissent à leur tour les affres du chômage et même du chômage de longue durée.

Non seulement l'ascenseur social est en panne, mais il y a carrément rupture de câble. Les employés et cadres moyens qui ont fui les quartiers nord de Marseille pour aller se faire construire leur petit pavillon à Vitrolles, Maignane, ou plus loin encore, ont été rattrapés par la crise qui avait déjà déstabilisé ces quartiers abandonnés. Seulement voilà, leur rêve était basé sur un postulat de départ : on grimpe ou l'on stagne mais on n'a pas le droit de chuter.

A partir de là, tout est possible, surtout de s'endetter pour devenir propriétaire. De vivre à crédit pour s'équiper. Plus dure est alors la chute. Le surendettement des ménages vient miner la vie de milliers de familles. Toute notre économie vise à faire miroiter une vie au-dessus de ses

moyens en produisant un standard (à la façon de l'american way of life des classes moyennes américaines) de moins en moins à la portée d'une population victime de la précarité, de la flexibilité et du chômage.

Où le Front National fait-il ses meilleurs scores en Ile-de-France ? Ni à la Courneuve, ni au Luth. Mais beaucoup plus loin, aux franges et au-delà : à Noyon dans l'Oise, à Dreux en Eure-et-Loire et en Seine-et-Marne profonde. C'est-à-dire là où les anciens habitants des grands ensembles sont venus se faire construire leur pavillon.

La "révolte des pavillons" prend pour forme le vote beauf, le vote facho, le vote FN. Le FN est aux zones pavillonnaires de banlieue et de grande banlieue, ce que la Haine est à la Noé.

Au-delà du phénomène de précarisation de la société, le rapport à la justice va alimenter les rancœurs.

Les moteurs du vote FN

Ceux qui assistent impuissants à la montée de l'économie parallèle, apparemment impunie, comme seule issue individuelle au bas de l'échelle, constatent dans le même temps qu'au sommet "les magouilles", les "affaires" touchant les élites politiques et économiques échappent aussi à la justice.

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant de voir se cristalliser le discours du FN sur le rejet de ces deux impunités apparentes ou vécues comme telles.

Toutes les "élites" sont remises en cause : hommes politiques, hauts fonctionnaires - pots de vins pour les marchés publics -, journalistes - cf PPDA -, patrons du privé comme du public - Le Floch Prigent. L'affaire du sang contaminé, celle de l'ARC et enfin de la vache folle ont touché de surcroît à un domaine quasiment sacralisé : la santé publique.

Au-delà des affaires, c'est la France des passe-droits qui est

rejetée par ceux qui n'ont pas leur ticket d'entrée, leur "patte blanche", aux réseaux divers et variés, l'accès à la culture, au savoir, au boulot ou au logement. Ce sentiment d'être coincé entre une double impunité, celle du bas de la petite délinquance, et celle du haut de la corruption, est sans doute le principal moteur du vote Front National.

Je reconnais avoir trouvé que nos petits juges en faisaient trop en se prenant pour des shérifs. La méthode Toubon-Debré m'a poussé à réviser mes jugements. Je finis par trouver salutaire l'appel des 400 juges internationaux pour lutter contre la corruption.

A ce rejet de la double impunité, s'ajoute celui de l'impuissance avouée des élites. Aucun discours ne sera assez fort pour contrer la dialectique puante des néo-fascistes tant que le discours dominant sur l'inéluctabilité du chômage ne sera pas remis en cause par la recherche de vraies alternatives, de vraies solutions et surtout, tant que nos élites n'auront pas compris le message de raz-le-bol de la corruption et de l'impunité qui l'accompagne.

N'oublions pas que les solutions simples proposées par le FN, uniquement basées sur la stigmatisation d'un bouc-émissaire idéal, trouvent un écho dans la mesure où le sentiment d'avoir déjà tout essayé avec les partis de gouvernement (PC y compris) grandit à chaque alternance.

Attention non seulement à 1998, mais surtout à 2002 ou 2003 ! Au regard de Vitrolles, et du constat des éléments moteurs de la montée du FN, il y a au moins deux terrains sur lesquels le PS s'est aventuré et où il doit aller beaucoup plus loin pour lutter frontalement contre les néo-fascistes.

Retrouver le sens de la morale civique

Les dispositions votées par les militants socialistes lors de la

convention sur la démocratie au mois de juin dernier vont dans le bon sens. Reste à les appliquer. La gauche doit d'abord être intransigeante avec les siens.

Michel Sapin raconte souvent que les électeurs de droite acceptent qu'un élu de droite ait volé 10 francs quand celui de gauche hurle au scandale quand un de ses élus n'a volé qu'un franc.

Il est à ce sujet regrettable que le PS ait été quelque peu arrangeant avec Mellick à Béthune, qu'il ait laissé faire Gilles Catoire à Clichy-la-Garenne, et qu'il n'ait pas demandé à Jean-Christophe Cambadélis de quitter ses fonctions au sein de l'appareil du PS, le jour où il a été mis en examen. Pour l'exemple, pour l'honneur et surtout parce que c'est lui. Lui qui fait partie des personnes en pointe dans le combat contre le FN.

La première façon de combattre contre le FN n'est pas de colloquer entre intellectuels de gauche du côté de la Sorbonne ou de la Mutualité mais bien de montrer l'exemple en matière de morale civique.

Au-delà des affaires, il y a un autre domaine où le PS doit reprendre l'offensive : celui de l'exécution d'un mandat. S'il y a un mythe du militantisme de proximité frontiste, et j'y reviendrais, il y a une réalité du travail d'élu FN efficace.

Les élus FN, municipaux ou régionaux sont parfaitement formés, suivent très rigoureusement leurs dossiers et surtout ne se permettent pas de considérer leur mandat comme une simple prébende partisane, un dû pour services rendus.

Le taux de présence des élus socialistes dans les assemblées où ils sont minoritaires est un véritable scandale. Les images de l'Assemblée nationale vide ont beaucoup nourri l'antiparlementarisme. Nos élus ont de la chance que ces images ne soient pas reproduites pour les autres assemblées.

Un mandat n'est pas impératif, mais nos élus devraient com-

prendre l'impératif qu'il y a à assumer le mandat pour lequel ils ont été élus. D'où la nécessité évidente de rompre avec tout cumul des mandats et de lier davantage tous les avantages d'une fonction au remplissage effectif de cette charge.

Avant de parler du traitement social du FN, je voudrais revenir en arrière pour tordre le cou à une idée reçue trop fréquemment véhiculée par les médias : le FN dispose d'une armée de militants très présents sur le terrain.

Le livre d'Anne Tristan a servi de caisse de résonance à cette mystification. Si le PC et le PS ont déserté les cages d'escalier, il est absolument faux de croire que les hordes frontistes les ont remplacés. A Vitrolles, par exemple, le fameux matraquage rapporté par les journaux est le fait d'une poignée d'excités. La méthode du tract anonyme ou signé de tel ou tel comité théodule a été téléguidée depuis le siège du Front National à Saint-Cloud. Rares sont les candidats du FN à habiter Vitrolles. Quand aux comités de soutien ou aux témoignages complaisants, il a fallu recourir aux permanents basés à Saint-Cloud.

Si le PS savait utiliser son potentiel militant, il saurait faire face à ce genre de situation unique où une campagne municipale est entièrement pilotée du siège national d'un parti.

Vaincre le poison du chômage des jeunes.

Autre domaine dans lequel il y a urgence à agir : le chômage des jeunes. Dans les ZUP, villes nouvelles et autres banlieues, la structure démographique et la pyramide des âges sont souvent proches de celles des pays en développement. Près de 50% des habitants ont moins de 25 ans ; il y a donc une vraie responsabilité vis-à-vis de cette population.

Le mélange détonnant d'une

population au bord de la misère, vivant de l'assistance, et d'une autre vivant du système D - ou parfois d'un mélange des deux - est redoutable. Dans les cités, la gauche a oublié qu'effectivement la délinquance mineure, celle de toutes les incivilités, des dégradations et de vols, est d'abord le fait de jeunes d'origine étrangère. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il faille aller au bout du raisonnement, comme le font élus du FN et de la droite, en affirmant que beur ou black égal délinquant.

Si le sentiment d'insécurité est bien souvent exacerbé dans les zones alentours - le fameux effet de halo -, il n'en demeure pas moins qu'une insécurité réelle pourrait la vie de certains quartiers. La montée du racisme en France n'est pas seulement due à la montée du chômage ou au passé colonial - le racisme anti-maghrébin comme survivance de la guerre d'Algérie par exemple. Ce racisme vise d'abord les enfants d'immigrés nés sur le sol français et ne connaissant bien souvent que le sol français. Celui qui est stigmatisé par l'électeur moyen du FN n'est pas tant l'OS de chez Renault où le black qui ramasse ses poubelles mais plutôt le jeune qui rode au pied de l'immeuble et qui survit de larcins ou de came et s'exprime avec une violence verbale de plus en plus pregnante.

Plutôt que de se réfugier derrière de beaux discours, mieux vaut chercher à comprendre pourquoi on en est là. Le jeune beur ou le jeune black en question a-t-il le choix? Le FN a déjà réussi à faire entrer dans la vie quotidienne l'un de ses slogans favoris : la préférence nationale. Et la réalité est souvent plus restrictive : le principe en vigueur est celui de la préférence faciale.

Jacques Chirac, qui met toujours beaucoup de temps à découvrir les réalités, s'est ému récemment au sujet du tri « sur la gueule » à l'entrée des boîtes de nuit, comme l'avait fait, il y a quelques

années, le député RPR Jean-Michel Dubernard à Lyon. Il ne s'est pas encore ému du fait que ce tri existe à tous les niveaux. Du harcèlement policier au refus d'embauche des patrons, du commerçant au travailleur social, tous les acteurs de notre société refusent de donner leur chance aux enfants d'immigrés, les contingentant dans leur cité, dans leur misère, dans leur chômage. La seule intégration possible passe par l'insertion économique. Alors que 14% des bacheliers se retrouvent au chômage, ce sont plus de 30% pour les jeunes bacheliers d'origine maghrébine. Heureusement, beaucoup réussissent à échapper à la relégation. A commencer par les filles, évidemment, mais pas seulement.

A ce propos, rappelons-nous les propos tenus par Khaled Khelkal lors d'un entretien avec un sociologue allemand, publié par Le Monde. Sa scolarité à Vaulx-en-Velin fut normale. Les années de collège lui laissent de bons souvenirs. C'est après que les choses se gâtent. Lorsqu'il ira au lycée de la Martinière, à Lyon, il aura beaucoup de mal à s'intégrer. La "fracture sociale" explose dans le regard des autres. Comment ne pas comprendre l'engrenage qui le conduit alors à se radicaliser à l'extrême?

La barrière sociale du périphérique lyonnais est à cet égard largement aussi formée que peut l'être celle de Paris. Le fameux repli identitaire sur l'Islam a pris sans aucun doute une ampleur beaucoup plus importante dans la banlieue lyonnaise que dans la banlieue parisienne paradoxalement moins "ghettoisée". Le réflexe le plus fréquent du jeune qui finit par s'en sortir, notamment sur le plan professionnel, est de fuir son quartier.

Que reste-t-il donc au beur à qui l'on montre sans cesse un miroir pour lui rappeler qu'il est arabe et qu'on ne veut pas? Soit le repli dans une quête identitaire - à travers l'Islam notamment -, soit

le repli vers le système D. D comme débrouille et D comme délinquance.

Ce système où le serpent se mord la queue doit être cassé à la source. En faisant d'abord de la lutte contre le chômage des jeunes la priorité des priorités, l'urgence absolue. Et si le marché s'en montre incapable, eh bien laissons faire l'État et les collectivités locales. Raoult s'est bien engagé dans cette voie avec les emplois-ville mais ceux-ci sont stigmatisants et beaucoup trop limités.

Le PS a mis beaucoup trop de temps à le comprendre. Il s'est même fait plumer par l'escroc Tapie sur ce terrain. Même Chirac et Juppé réagissent après coup, sans avoir manifestement grand chose à proposer. Je ne sais pas comment le jeune lambda de la mission locale de Boulogne-Billancourt a perçu l'invitation à trouver du boulot à l'étranger par le biais d'Internet, mais je crains fort que le déphasage entre ce discours et la réalité vécue ressemble davantage au gouffre de Padirac qu'à un dialogue de proximité pourtant recherché. Il ne suffit pas de frapper dans le dos, de faire des blagues ou de s'énerver en public pour comprendre la gravité du délitement social de notre société.

Dix ans de politique de la ville de droite comme de gauche ont mis en évidence que l'on ne pouvait plus se contenter de palliatifs au traitement du chômage, en particulier celui des jeunes. C'est d'abord à travers cette question que l'on pourra reconstruire une citoyenneté. Là est la vraie question comme l'a parfaitement mis en avant Henri Rey dans son livre "La peur des banlieues".

Si j'ai signé la fameuse pétition sur le projet de loi Debré - sans doute le plus scandaleux que notre parlement ait eu à discuter depuis les lois de Vichy -, je suis d'accord avec Emmanuel Todd pour refuser de faire de l'immigration un enjeu central du débat politique. L'inventeur de la fameuse "fracture sociale" pose

le problème à l'endroit : comment sortir de la relégation, continue depuis plus de vingt ans, des classes populaires que les classes moyennes ont commencé à subir à leur tour? Aujourd'hui, selon *Alternatives économiques*, 5,7 millions de personnes sont sans emploi. Aucun charter, aucune cellule de prison, aucun fichier, aucune caméra de vidéosurveillance, aucun car de CRS n'est en mesure d'enrayer la violence de ce chiffre et toutes les violences qui en découlent. Enrayer la misère et la précarité compte beaucoup plus que repeindre les cages d'escalier ou discourir sur la République et la Démocratie

Le plus beau symbole de ce parcours n'est-il pas Jean-Marc Ayrault lui-même. En 1977, à 27 ans, il est élu le plus jeune maire de France à Saint Herblain dans la banlieue de Nantes. Le PS conquiert cette année là nombre de villes de banlieue des grandes villes de province. En 1989 et 1995, Jean Marc Ayrault est élu, puis plébiscité Maire de Nantes et cette fois ce sont les grandes villes réputées bourgeoises qui basculent dans le giron socialiste en deux vagues successives - Quimper, Orléans, Strasbourg, Chambéry et Nantes puis Tours, Grenoble, Rouen. A ce rythme, Lyon, Bordeaux, Toulouse, voire Paris sont clairement menacées pour 2001

Didier Guillot

FÉLICITATIONS

Les débatteurs franciliens ont eu le privilège d'être invités à fêter l'événement : **Jean-Christophe BOUVIER** a réussi le concours interne d'entrée à l'ENA. Notre pacifiste, qui travaillait jusqu'ici au ministère de la Défense, va donc devoir faire de la résistance au sein de la technocratie française maintenant tournée vers l'Europe. Jean-Christophe sera un cas d'école fort intéressant; nous nous sommes promis d'étudier de près sa capacité à garder intact sa propre pensée unique. L'ENA, cette machine à laver les cerveaux, cette machine à inculquer la fameuse pensée unique - l'autre -, aura sans doute bien du mal, du moins espérons-le à blanchir notre rouge ami, au demeurant ignorant de la langue de bois.

Jean-Christophe, qui a vécu au Maroc, fait son service militaire à Saint-Raphaël, éprouvé la farniente du sud de la Lozère, accompli l'IRA à Bastia, reste pour l'instant fidèle à lui-même : il a choisi la Martinique, le soleil des Antilles, pour effectuer son premier stage de six mois en préfecture.

Nous lui souhaitons une brillante carrière de haut fonctionnaire. Il a déjà réussi une chose : à nous réconcilier un peu avec une méritocratie devenue trop rare, avec une école un peu trop fermée à notre goût. Et les anciens de l'IEP de Lyon boivent du petit lait car sa réussite contredit une mauvaise réputation; ceux qui mettaient en doute le devenir des diplômés de la vénérable institution du pays du saucisson n'auront plus qu'à faire leur mea-culpa...

Enfin, nous félicitons également sa femme Cécile. Après avoir dû supporter Jean-Christophe - dans tous les sens du terme - dans sa longue et studieuse préparation, elle doit maintenant subir les affres de l'éloignement. Nous levons encore notre verre de champagne et espérons que Jean-Christophe sera encore longtemps des nôtres.

M. Bayrou aurait-il fait des émules au sein de Contradictions pour que l'un des thèmes abordés en ce début soit la violence? Après tout, pourquoi pas, c'est un sujet comme un autre... Il y a tellement à discuter tant nous sommes entourés de problèmes, de difficultés, de malaises!

Il n'y a pas de violence aveugle

Rien que le mot violence nous répugne, tant il est associé au côté le plus obscur de la nature humaine. Notre premier réflexe n'est-il pas de dissenter sur la violence, à l'appui d'images insoutenables? Mais comment faire autrement? J'aurais tant aimé vous parler de la violence du sentiment amoureux; j'aurais tant voulu m'attarder sur ce petit serpent qui habite notre estomac à l'approche de l'être aimé, de cette violence des sentiments qui n'est pas négative... J'aurais tant voulu m'attarder sur les rives du fleuve "amour", vous en détailler les contours et vous raconter son parcours, puisqu'en amour, il est des douleurs agréables, il existe des violences souhaitées.

J'aurais tant aimé vous parler de la violence d'un paysage, d'une côte découpée, d'un océan déchaîné, de ce Finistère morcelé.

Au lieu de cela, je traverse une fois de plus cette Méditerranée, symbole de chaleur, de gaieté. Là-bas, de l'autre côté, des femmes, des enfants, des vieillards côtoient au quotidien une violence des plus inadmissibles: la terreur.

"L'une portait le hidjab... l'autre ne le portait pas.

Chacune prétendait à la vie, au savoir, à l'amour.

L'une enserrait d'arabesques d'argent sa longue chevelure bleu-noir comme les nuits d'Alger, cadeau du créateur.

L'autre aspirait à la tranquillité, évitait les regards, refusant d'accorder plus de temps à son auto-défense.

Le foulard enroulé autour de

son visage en accentuait la lumineuse pureté.

Chacune avait reçu, au jour de sa naissance, le plus beau des pays où la couleur éclate, où le soleil s'attarde sur la beauté des femmes en soulignant d'or leurs gestes nonchalants.

L'une portait le hidjab... l'autre ne le portait pas.

Elles se souriaient, échangeaient des secrets de filles ou peut-être cherchaient-elles à comprendre comment on peut vivre ailleurs au'en Algérie... Peut-être encore commentaient-elles la dernière lettre du cousin émigré qui a si froid à Paris...ou bien se promettaient-elles à cet instant de n'accepter qu'un mariage d'amour, ou d'élever leurs enfants comme des êtres humains responsables de leurs pays comme d'eux-mêmes.

L'une portait le hidjab... l'autre ne le portait pas.

Les balles ont sifflé. Tels deux épis alourdis par une pluie d'été soudaine, leur deux jeunes corps ont plié sous la rafale.

Le sourire en leurs yeux ne s'était pas éteint que l'absurde, l'ignoble, l'aveugle barbarie, pire encore, la puante bêtise recevait son tribut et son contentement.

Combien de filles encore se lèveront, riront et chanteront et construiront de leurs belles mains patientes l'Algérie de demain qu'elles tissent déjà.

L'une portait le hidjab... l'autre ne le portait pas."

Arlette DOMON ne pouvait rendre plus bel hommage aux femmes d'Algérie en dénonçant

le meurtre ignoble de deux jeunes filles que rien, en apparence, ne rapprochait, si ce n'est le fait d'appartenir au sexe féminin. Merci Arlette, ton intérêt pour mes soeurs (qui sont aussi un peu les tiennes, tant tu les connais pour avoir longtemps arpenté, et bien plus que moi d'ailleurs, les rues et ruelles d'Alger) me redonne de l'espoir dans la capacité des Françaises et des Français à se révolter contre l'horreur. Toi qui a longtemps vécu dans ce pays de chaleur et de lumière, toi qui l'a quitté à l'aube de son assombrissement, je comprends ta douleur.

Mais, Arlette DOMON se trompe quand, dans son texte, elle parle de "(...) l'aveugle barbarie(...)".

On donne à la violence des actes commis contre la vie en Algérie de multiples noms: terrorisme aveugle, règlements de compte, répression, violence gratuite, violence aveugle. **Que ne faisons-nous pas attention en prononçant ces mots!**

En aucune manière ces assassinats commis contre le peuple algérien ne constituent une violence aveugle. Aveugles, ces actes barbares, lorsque les victimes sont ciblées? Il n'y a rien d'aveugle dans le geste d'assassiner de deux balles dans la tête Abdelkader ALLOULA, dramaturge algérien, mort parce qu'il était homme de culture; il n'y a rien d'aveugle dans l'assassinat de Tahar DJAOUT, journaliste et écrivain algérien, qui préférait parler et mourir que de mourir en se taisant; il n'y a rien d'aveugle dans le fait d'égorger - au milieu de ses patients - Djilali BELKHEN-CHEIR, professeur en pédiatrie, dont le seul crime fut de dire non aux diktats; il n'y a rien d'aveugle dans la persécution et l'assassinat de Mustapha ABADA, Aziz SMATI, Rabah ZENATI, journalistes ou réalisateurs de

télévision; il n'y a rien d'aveugle dans le kidnapping à la sortie de l'école, le viol et l'assassinat de Sélima, Farida, Louisa, Hamida, Khadidja, Ouarda, Zoulikha et Fatima.

Qu'avaient-elles fait, ces jeunes filles, pour mériter ce sort? Elles allaient à l'école et n'étaient pas voilées. Elles sont mortes et leur seul désir était de vivre en paix.

Ce qui est aveugle, et parfois sourd, c'est la communauté internationale qui, parce qu'elle ne fait rien, participe de l'isolement de ce pays. Les aveugles sont du côté des donneurs de leçons qui, il n'y a pas si longtemps, parlaient de droit d'ingérence humanitaire et qui sont maintenant aux abonnés absents. Les sourds sont du côté des pays européens qui refusent la construction d'une Europe qui se préoccupe de ses rives méditerranéennes. Les aveugles sont du côté de ce pays, la France, dont l'empressement à se contenter d'une notion restrictive du mot "réfugié" devrait nous écœurer. Les aveugles sont du côté de ceux qui, toujours selon cette notion, acceptent les massacreurs, les égorgeurs, les dictateurs, les ennemis de la liberté, comme réfugiés, mais qui laissent les démocrates s'éteindre un à un dès lors qu'ils ne sont pas persécutés par un État. Les choses, les idées sont-elles subjectivement si immuables?

Aussi barbare que puisse être la violence qui s'est installée en Algérie, elle est loin d'être gratuite. Comment pouvons-nous dire que tel ou tel assassinat est gratuit, quand on sait combien le peuple algérien paye cher le droit de vivre?

Gratuite, la mort de centaines de villageois, quand on sait qu'ils n'ont été qu'un instrument de plus dans les mains des égorgeurs qui tentent d'imposer leur loi? Gratuit, l'assassinat de femmes parce qu'elles travaillent et revendiquent leur droit à la liberté individuelle? Gratuit ce

chantage à la mort exercé sur les enfants? Pensons-nous vraiment que, pour des parents, résister au chantage et envoyer leurs enfants à l'école - passant outre les menaces du GIA - constitue un acte gratuit? Gratuite, l'incapacité d'un pouvoir à endiguer l'engence qu'il a lui-même favorisée?

Il n'est rien qui puisse coûter plus cher à des parents que de braver la mort de leurs enfants; il n'est rien qui coûte plus cher à une femme que de sortir et de vivre comme avant, tout en sachant que c'est signer son arrêt de mort que de le faire; il n'est rien qui coûte plus cher à des villageois que de ne pas se protéger, sachant qu'ils vivent exposés au drame; il n'est rien qui coûte plus cher à un journaliste que de continuer à faire son travail, prenant conscience qu'il encourt la sentence suprême.

La violence en Algérie a aujourd'hui dépassé le seul fait d'être vivant ou mort. Tout n'est que violence mais aussi résistance. Sortir dans la rue devient un acte de résistance perçu par les "empêcheurs de vivre en rond" comme un acte de provocation justifiant leurs violentes représailles.

Une femme sort de chez elle, se rend au travail, et cela suffit pour que la violence parle. Une jeune fille marche dans la rue, cheveux au vent; on la retrouve étendue, abandonnée au coin d'une rue, au détour d'un virage, ornée d'un "collier rouge"... La mort est la sanction. Un chanteur tente de faire rêver un peuple; au son de sa musique Raï répond le crissement d'une lame acérée qui tranche tout net l'expression de liberté naissante. Un journaliste condamne et c'est sur lui que la sentence tombe.

La violence comme état; la violence comme partie intégrante de la vie; voilà aujourd'hui la compagne sournoise et omniprésente du peuple algérien. Une violence qui s'exprime aussi dans l'isolement. L'isolement international, mais aussi familial.

La violence, c'est aussi de ne plus savoir sur qui compter, s'il est encore possible de compter sur quelqu'un.

La violence est aussi morale, intellectuelle, lorsque dans une même famille on se méfie, on se défie, on s'observe et on se dénonce. Les hommes ne sont plus frères, cousins, voisins; les femmes tentent d'échapper à cette spirale mais à quel prix! Dans les familles, le souvenir de la mort se transforme en silence; avec le temps, le silence devient odieux. De ce silence naît un sentiment d'injustice et de souffrance. Alors, le silence devient violence. Il faut se faire violence pour se taire... Comment est-ce possible dans un pays où la tradition orale est reine?

Dire ou mourir... Certains ont choisi de dire et de mourir car mieux vaut parler que de se taire. Les jeunes n'auraient jamais dû avoir à se plaindre, après la dure bataille de leurs parents pour la liberté. Les vieux auraient dû pouvoir se la couler douce... Au lieu de cela, nos vieux se réveillent au cœur de la nuit, secoués par des images d'un passé qu'ils croyaient révolu, que la violence d'aujourd'hui remonte à la surface. Nos jeunes ne croient plus en rien... ou si peu que cela revient au même. Un pays qui se gâche, un peuple qui se perd, une jeunesse au placard... N'est-ce pas aussi cela la violence?

NON, les centaines de personnes assassinées au mois de janvier (mois de Ramadhan) - pour ne citer qu'elles - ne nous ont pas quittés pour rien, sans raison, gratuitement. Youssef SEBTI (poète), Smail YEFSAH (journaliste), Djamel BOUHIDEL (archéologue), Redouane SARI (chercheur en physique nucléaire), Rachid QIKZIRI (économiste), Hamoud HAMBALI (juriste), tous abattus en 1993, ont été les victimes d'une détermination éclairée - et non aveugle - vouée à l'éradication de l'intelligence, de l'esprit des Lumières et des porteurs de la flamme "liberté".

Ce n'est pas la violence aveugle

qui les a stoppés net dans leur course vers la vie; c'est au contraire avec un discernement machiavélique qu'ils ont été choisis, parce qu'ils représentaient l'espoir, choisis parce qu'ils avaient l'insolence de croire que rien n'est au-dessus de la liberté et de la démocratie, choisis parce qu'ils avaient commis le crime de défendre l'égalité de toutes et de tous devant la loi.

Depuis, d'autres sont tombés. Des femmes, des enfants, des groupes entiers. Le temps n'a pas fait place à la sérénité et les exactions se sont multipliées en Algérie. L'émotion a parfois secoué les foules en dehors des frontières de ce pays que tout le monde s'accorde à plaindre; le désarroi, l'angoisse traversent les frontières avec l'aide de ces milliers d'Algériens et d'Algériennes qui vivent à l'étranger et qui, par leur présence, rappellent sans cesse qu'en Algérie des hommes meurent chaque jour. Pour ces immigrés et leurs enfants, la violence n'est-elle pas aussi de ne voir que ce seul sombre horizon? Pour ces immigrés et leurs enfants, n'est-ce pas ce sentiment d'abandon qu'ils ressentent dans leurs tripes? Qu'a donc fait l'Algérie pour que personne, en dehors des Algériens, n'accepte de mouiller sa chemise pour elle? La violence, pour ces milliers de femmes et d'hommes qui vivent à l'étranger, n'est-ce pas de se coucher le soir en se demandant s'ils pourraient appeler libas, au bled, sans apprendre qu'un des leurs est tombé?

Violence directe, violence indirecte, violence physique et morale... La liberté a un prix; ce n'est pas à ce peuple qu'on va l'apprendre, lui qui n'a eu de cesse de se battre pour elle. Tahar DJAOUT et tous les autres ne sont pas morts pour rien, gratuitement. Leur mort doit avoir un sens.

**Yasmina
Ali Oulhadj**

"Tout le rêve de la démocratie est d'élever le prolétariat au niveau de bêtise du bourgeois" G. Flaubert.

Le Martiniquais est grand, musclé, généralement noir. Attention, la référence à cette non couleur dissimule dans les faits tout un dégradé allant du franchement nègre au plus clair, voir blanc, dont le distinguo ne peut être parfois réalisé que par un regard averti, ce que n'aurait pas démenti Montesquieu.

La pratique régulière du sport, et particulièrement du sport en chambre, dote cet individu, lorsqu'il est mâle, d'un cinquième membre décrit comme pouvant être proéminent (je précise, j'ai bien écrit: «décrite»), et dont la référence sert de métaphore pour qualifier certaines qualités de bananes.

Ce qui frappe le plus en arrivant est la réserve des Martiniquais à l'égard des continentaux. Il s'agit là bien sûr d'une marque de respect, appuyée d'une forte expression de reconnaissance vis-à-vis de l'homme blanc, qui reste ici le principal pilier des structures économiques et sociales. Cette réserve peut surprendre l'individu parisien qui arrive en Martinique plein des images de ces noirs parmi lesquels on distingue parfois les Antillais des autres (ils sont plus vite relâchés lors des contrôle policiers car, à la grande surprise dudit parisien, ils ne sont jamais considérés comme des clandestins), et dont la réputation de fêtards bruyants est véhiculée par l'imagerie populaire et touristique.

Alors, quand Ducon débarque de Vitrolles plein des souvenirs de cette famille de nègres qu'il a accueillie, nourrie, et hébergée sur le sol de France, et qu'à 20H, il s'aperçoit que sur cette terre de conquête, il ne peut pas boire son pastis sur la terrasse du caté du village, il est amer, et cela explique en grande partie son

geste de désespoir du dimanche 9 février. Il ne fait d'ailleurs plus aucun doute dans son esprit, ni dans celui de son caméscope, que ce département français n'a pas atteint le même niveau de développement et d'ouverture que le sien.

De fait, sur le plan économique, l'activité de l'île est soutenue à bout de bras par les derniers becquets, descendants de ceux qui ont jusqu'au bout soutenu le roi en 1789, Pétain en 1940, et la droite en 1993, qui aujourd'hui, malgré les obstacles posés par une administration tatillonne sur les évasions fiscales et trafics en tout genre, la faible propension au travail de la population et une

classe politique déconsidérée, arrivent à maintenir la culture de la banane, la tradition du Rhum agricole, et à investir dans le tourisme de masse. L'activité culturelle quant à elle, est à l'image du dynamisme suscité:

un monopole de distribution cinématographique permet d'avoir, avec bonheur, exclusivement accès aux films trop souvent boycottés en métropole: «la course aux jouets», «droit de tuer»... et autres films d'art et d'essai US. Il est malgré tout possible de trouver refuge dans des lieux que je préfère garder secret, et dont la DRAC n'assure pas la tutelle!

Ce cocktail donne à l'île que je découvre doucement depuis un mois des allures aussi explosives qu'un bon ti-punch, que tempère une population réellement accueillante, pleine de subtilités, de contradictions, de surprises agréables, dont la moindre ne fut pas ces trois jours de carnaval.

Je concluais en paraphrasant maladroitement Flaubert: tout le rêve de la présence française aux Antilles est d'élever le nègre au niveau de bêtise du prolétaire métropolitain devenu bourgeois.

A bientôt.

Carte postale à mes amis de métropole

L'article que vous allez lire est extrait d'une note de synthèse remise récemment à la direction internationale de Médecins du Monde. Il porte sur les liens nouveaux qui unissent l'humanitaire et le militaire, et les questions de sécurité qui s'y rattachent. Je n'ai volontairement gardé que l'aspect analytique de cette note concernant l'état des relations internationales depuis 1945 et les problèmes de violence politique que l'on découvre depuis la fin de la guerre froide.

Le bouleversement du monde

Les assassinats ou enlèvements de membres d'ONG et d'observateurs internationaux (au Rwanda, en Tchétchénie, au Tadjikistan...) posent à toutes ces organisations un double problème, à la fois théorique et pratique : il leur faut comprendre l'environnement international, bouleversé depuis la fin de la "guerre froide", afin d'en saisir sinon les lois nouvelles, du moins les tendances et les récurrences, pour finalement prévenir d'éventuels actes de violence à leur égard et mettre en place une réflexion et une pratique renouvelées de la sécurité. Penser, dans le même temps, sécurité individuelle des personnes et des biens relevant de leurs responsabilités, et sécurité collective à l'échelle du monde, voilà également la tâche qui incombe aujourd'hui à tous les acteurs de la société civile internationale.

En matière de relations internationales, l'époque contemporaine est marquée au coin d'un paradoxe qui l'innervent de toutes parts : l'arrêt de la "guerre froide" marque la fin d'une époque de peur et de tension permanentes reposant sur la perspective d'une guerre et d'une destruction totale, qui ne débouche curieusement pas sur une ère d'apaisement et de cessez-le-feu comme on a pu le croire à l'époque des idées de "nouvel ordre mondial" et "d'agenda pour la paix". En effet, ce qui frappe aujourd'hui, c'est le retour de la conflictualité dans

des pays que l'on croyait épargnés (Europe balkanique...) ou seulement frappés par une guerre idéologique menée en sous-main par les deux "grands" et qui s'éteindrait d'elle-même avec l'éloignement de la menace nucléaire (Afrique lusophone, etc). L'après-guerre froide n'a donc pas fait place à une paix générale ; au contraire, au semblant d'ordre que maintenait la compétition entre les Etats-Unis et l'URSS, a succédé un bouillonnant désordre qui troque une insécurité nucléaire, réelle bien qu'improbable, pour une insécurité imprévisible et diffuse. C'est cette résurgence du "conflit" et son devenir dans l'après-guerre froide qu'il faut désormais de penser.

Le concept de "guerre froide", s'il a permis de penser l'antagonisme d'un genre nouveau (paix improbable, guerre impossible) entre deux puissances et deux visions-organisations du monde, apparaît comme un abus de langage. En effet, un concept aussi global ne permet pas de saisir les aléas de la conflictualité mondiale, dans toute sa complexité, durant cinquante ans.

Il masque la multiplicité de guerres limitées ainsi que la succession de phases de conflits et d'équilibre : sous un même terme, on confond donc des époques et des situations géopolitiques diverses.

A ce sujet, Jean-Christophe RUFIN repère trois vagues depuis 1945, d'une durée moyenne de quinze ans chacune.

Chaque passage d'un ordre à un autre se fait de la même manière : une période de cinq années pendant lesquelles la conflictualité s'accélère et l'instabilité est majeure. Puis, arrivé à un point d'équilibre, à peu près dix ans durant lesquels l'activité conflictuelle est réduite. Entre 1945 et 1960, on passe ainsi de la liquidation de l'alliance anti-nazis à la logique des blocs ou, plus généralement, de l'ordre de la seconde guerre mondiale à celui de la "guerre froide". Durant cette période, les tensions (soit, entre 1945 et 1950, la révolution chinoise, la soviétisation de l'Europe centrale, la guerre israélo-arabe, les premières guerres de décolonisation...) ne concernent que les "grands" et leurs alliés. Certains pays échappent à cette logique; on est alors fondé à parler de "non-alignement".

La seconde phase débute en 1960 avec la rupture sino-soviétique et la décolonisation et se poursuit jusqu'en 1975 : on assiste alors à la deuxième époque de la guerre froide, son extension au monde entier et sa "tropicalisation" pour une bonne part (Cf. la guerre au Congo, le début des luttes armées en Afrique lusophone et Afrique de l'Est, la multiplication des coups d'État en Amérique Latine, le début de la guerre du Vietnam..., entre 1960 et 1965). Les affrontements sont localisés dans une sorte de "sous-traitance" de la politique de "containment".

Une troisième phase est enfin repérable, qui commence avec la chute de Saigon pour s'achever avec l'écroulement de l'URSS (1975-1990); elle correspond à la liquidation de l'ordre bipolaire. Cette phase débute par la

consolidation du monde communiste et l'installation de foyers de guérillas au pourtour de tous les nouveaux États marxistes (Angola, Mozambique, Bissau, Nicaragua, Ethiopie, Afghanistan...). C'est aussi à cette époque que se mettent en place des conflits d'un nouveau type - irréductibles à une explication par l'idéologie - qui vont ensuite se développer : l'islamisation (révolution iranienne, résistance afghane), et la radicalisation des nationalismes (insurrection Tamoul, Sahara occidental).

Ce détour par l'histoire des relations internationales depuis 1945 ne vaut que dans la mesure où il nous permet à la fois de vérifier le contraste entre la période contemporaine, confrontée à l'émergence de guerres nouvelles ou nouvellement reconfigurées, et l'époque de la guerre froide. Il montre aussi que le tout le demi-siècle a été marqué par la guerre et que celle-ci ne s'est jamais vraiment éteinte même si le concept de guerre froide subsumait sous un concept unique, et pour beaucoup réducteur voire ambigu, la diversité des scènes politiques régionales et la multiplicité des conflits limités qui se déroulaient et se déroulent encore.

La paix n'a pas eu lieu

S'il a existé un ordre interne à la guerre froide, celui-ci n'a jamais engendré la paix (même armée et surarmée...). Ce n'est pas la paix qui a eu lieu, c'est seulement la guerre nucléaire qui ne s'est pas déroulée ! Car ce qu'il faut comprendre, c'est que l'idée de guerre froide impose la rudesse d'une explication univoque à une réalité incomparablement plus riche : celle de l'idéologie. Si ce cadre d'explication reste opératoire en de nombreux cas, il faut également souligner ce que l'histoire a de nuancé. Et les motivations rebelles ne se

ramènent pas uniquement à une logique Est-Ouest.

Penser autrement, c'est risquer de ne rien comprendre à la poursuite de ces luttes dans les pays que le marxisme a aujourd'hui désertés : pourquoi continuent-ils à se battre si les luttes armées n'étaient qu'idéologiques ?

À contrario, accepter de penser cette question et remarquer que derrière le concept de guerre froide se cachent des sociétés particulières, avec leurs histoires et leurs sociologies propres, c'est se mettre en position d'affronter la nouvelle situation de la conflictualité dans l'après-guerre froide.

La fin de l'ordre nucléaire

La fin de l'ordre nucléaire laisse apparaître une formidable mutation de la souveraineté des États qui n'engendre pas automatiquement la paix. Les armes nucléaires, on l'a dit, ne protégeaient pas les hommes de la guerre, mais seulement l'espèce de la disparition ; elles n'étaient pas garantes de paix, mais productrices d'ordre. C'est cet ordre qui manque aujourd'hui d'autant plus cruellement qu'il a, dans sa logique, induit des phénomènes de déstabilisation qui jouent à plein à l'heure actuelle : la remise en cause de la souveraineté dans un monde qui ne reconnaît que ce principe de légitimité.

L'époque de la guerre froide a été marquée par la constitution de nombreuses alliances régionales (OTAN, ASEAN...), ayant pour but de rapprocher des États afin d'assurer leur sécurité commune. C'est ce rapprochement à des fins de protection qui a ouvert une brèche dans le principe de souveraineté.

Celui-ci va alors être miné par un double mouvement d'érosion : l'intégration économique et l'uniformisation juridique.

À l'origine concept de guerre, l'intégration des économies des

États alliés va s'autonomiser par rapport à ses buts premiers et se faire peu à peu toute puissante pour finalement venir butter contre la souveraineté des États. Même chose pour le droit : était souveraine l'entité source unique d'autorité et de droit. Or, la mise en avant à des fins de combat idéologique du droit des gens et des droits de l'homme en général (surtout depuis 1975) va venir battre en brèche la souveraineté puisque le droit, à cette occasion, devient un principe autonome qui ne relève plus d'une puissance souveraine mais d'un processus collectif qui tend à dominer les règles des uns et des autres.

C'est la guerre froide qui induit cette mutation, et la fin de l'ordre nucléaire va venir accentuer la tendance, déjà existante, à l'érosion des souverainetés.

Avec la liquidation de l'ordre bipolaire, on assiste à un délitement des alliances. Elles perdent leur raison d'être puisqu'elles ne tenaient que par la menace qui pesait sur leurs membres. L'OTAN est à cet égard symptomatique ; elle est devenue une alliance sans objet, sans autre projet que la réunion d'États partageant non plus une communauté de destin mais une identité de valeurs. L'alliance cesse d'être militaire pour devenir politique, juridique voire économique ; en perdant la logique de la mort assurée qui la fondait, elle disparaît à son tour.

Le mouvement qui résulte de cette extinction est alors double : d'un côté, la renationalisation des politiques de défense, puisque rien ne permet plus d'assurer que les États aient désormais des intérêts de sécurité convergents si ce n'est au cas par cas. De l'autre, la poursuite de l'intégration économique et juridique désintégratrice de souveraineté. La logique de l'intégration répond au besoin d'ordre devenu primordial depuis la fin de celui qu'assurait les armes nucléaires. L'idée sous-jacente est qu'inté-

gration rime avec stabilisation, au moment où précisément se dénouent les liens de la stabilité nucléaire et que revient sur le devant de la scène l'état de nature des souverainetés jetées les unes contre les autres.

Le problème d'une telle conception est qu'elle engendre peut-être plus de drames et de conflits qu'elle n'intègre véritablement et pacifiquement. La prospérité, c'est patent, compte plus d'exclus que d'élus, les zones où l'intégration débouche sur la paix (Europe de l'Ouest, Asie du Sud-Est, Amérique du Nord) sont celles au sein desquelles un tel ordre avait existé pendant l'époque de la guerre froide. On constate qu'entre ces zones intégrées, prospèrent - si l'on ose dire - de vastes régions combinant désorganisation économique et politique, ainsi que déshérence ou violence...

Les mécanismes d'intégration économiques fonctionnent sur eux-mêmes et n'aboutissent qu'à des succès économiques, rarement politiques, c'est-à-dire ne débouchent pas sur une paix sûre et définitive. Qui peut, par exemple, affirmer qu'il n'y aura plus d'autres guerres en Europe d'ici quelques années ?...

L'intégration juridique, pour sa part, ouvre d'autres interrogations : on met en demeure le droit, non seulement de définir les relations pacifiques entre les États, mais aussi - depuis la chute du mur de Berlin - d'assurer la sécurité du monde, d'organiser la paix et de gérer les conflits armés ; bref, de tisser les fils de l'État de droit mondial donc de venir limiter la souveraineté.

Or, le système juridique mondial tel qu'il a été pensé et pratiqué jusqu'à présent ne repose que sur le principe de la souveraineté. Grosso modo, le système pour asseoir la paix doit se retourner contre ses propres fondements, ce qui n'est en aucune façon un facteur d'ordre et de stabilité.

En ce qui concerne les débats autour de ce qu'on a appelé le

"droit d'ingérence" (qu'il ne nous appartient pas de discuter pour le moment), la contradiction se noue du fait que l'on oppose le droit des gens au droit des États, ce qui revient à miner le système dans son ensemble puisque seuls les États sont reconnus pouvoir appliquer concrètement les

Douce soft law

nouveaux principes.

La seule garantie qu'obtiennent ainsi les citoyens ou les minorités est celle qu'offrent des dispositions peu contraignantes : la "soft law" des déclarations, résolutions et autres intentions, sans valeur impérative et à portée limitée.

Ce qu'il faut savoir, au fond, c'est quel niveau de norme le système juridique offre à ces textes et au droit des gens dans son ensemble, sans toutefois déboucher sur une remise en cause de la légitimité et de la prééminence des États en droit international, véritable pilier de l'ensemble ?

De la réponse à cette question dépend aussi la stabilité du monde. Évidemment, les États sont encouragés à respecter les dispositions des "soft law". Cependant, ils ne le font que souverainement, c'est-à-dire pas facilement.

En définitive, on croit pouvoir dépasser le problème de la souveraineté à la fois par le haut, en jouant le droit de l'humanité contre le droit des États - on promeut la supériorité du droit des gens tout en ne connaissant que des États souverains - et par le bas, en multipliant le nombre d'États afin que chacun, correspondant à une unité auto-suffisante, assure la protection de ses citoyens : ne pas être un État, c'est ne pas être du tout ! Voilà la légitimité absolue et le seul message clair du système juridique international. Ce qui aboutit bien sûr à une survalorisation du statut d'État.

Cela incite inéluctablement les

minorités à vouloir s'ériger en États et se constituer en nations. De 44 en 1850, le nombre d'États est passé à 60 avant la Seconde Guerre mondiale, puis n'a fait que croître : 108 en 1963, 144 vingt ans plus tard et près de 200 aujourd'hui... Les questions ne manquent pas : en suscitant la multiplication de nouveaux États, n'encourage-t-on pas la déstabilisation des États existants ? Ne crée-t-on pas un éparpillement des populations en groupes introvertis dont seule la constitution d'un État vient conjurer l'inquiétude, si besoin au moyen de la guerre ? Ces nouveaux États ne sont-ils pas eux aussi d'emblée, et peut-être plus violemment que des États anciennement constitués, exposés au risque de voir leur toute jeune souveraineté battue en brèche par le système juridique mondial et l'impératif d'intégration généralisée ? Quelle légitimité reste-t-il alors à ces nouveaux États ? Cette dernière question est en fait la plus importante dans une perspective de sécurité collective.

L'avenir de la guerre

La guerre a connu une métamorphose : aux guerres de puissance ont succédé des conflits de légitimité.

Le constat d'une perte de la substance même de la souveraineté en entraîne un autre concernant la qualification des guerres et des conflits qui s'attachent à cette nouvelle situation : on est passé d'une guerre de puissance, classique, se rattachant à la souveraineté (avec ses corollaires d'ambition et de conquête), à des conflits plus instables de légitimité : ils reflètent l'impossibilité pour certaines populations de vivre ensemble sous une certaine autorité.

C'est l'État qui est mis en cause puisque la guerre ne naît plus de sa puissance mais de sa faiblesse : il n'incarne plus la volonté

générale et la communauté de destins qu'il devrait incarner disparaît.

Le système juridique international et les organisations de sécurité collective sont impuissants devant de telles crises en raison même de la contradiction de ces exigences : faire respecter les droits de l'homme et la démocratie tout en ne reconnaissant que des États souverains ; multiplier le nombre d'États pour leur assurer une souveraineté remise immédiatement en cause par l'exigence d'intégration économique et juridique...

Mais dans la majorité des pays aujourd'hui, l'État a des difficultés à concilier des devoirs aussi divergents : il doit en même temps dire qu'il est nécessaire d'"être avec les autres" tout en répondant à la question "qui sommes-nous ?", c'est-à-dire assurer le devoir extérieur d'intégration au système international et le devoir intérieur qui consiste à assurer la représentation de la nation et sa cohésion.

Guerres de légitimité

Remise en cause de la souveraineté et crise de la légitimité se répondent au sein de cette contradiction que représente le désajustement entre le dehors et le dedans, sans pour autant avoir les outils théoriques et juridiques pour penser le phénomène.

On assiste alors à des conflits de légitimité d'autant plus violents qu'ils sont instables, diffus, et ne répondent pas aux critères de la guerre classique : fondé sur la volonté de quelques États souverains qui décidaient entre eux de s'en remettre à des règles qu'ils définissaient ensemble, le droit international n'est capable de penser que les conflits de souveraineté, les guerres de puissance.

Il est impuissant à régler les conflits de légitimité et ne fait finalement qu'aggraver par ses

réponses (intégration donc désajustement dehors/dedans et multiplication des États donc incitation à la sécession) une situation déjà complexe.

On assiste donc depuis 1990 à une multiplication des guerres et à une "privatisation" des conflits. Ces nouvelles guerres, dites de légitimité, sont difficilement comparables : elles répondent à des conditions géopolitiques particulières et ne se rattachent pas, comme autrefois, à une "internationale" structurée. Il est toutefois possible de dégager des traits communs dans la manière de mener les guerres plus que dans les revendications qui les sous-tendent.

Il est évident que les changements sociaux induits par les phénomènes d'intégration et de mondialisation influent sur la configuration sociale et idéologique des mouvements armés : entre 1945 et les années 80, tous les mouvements de lutte sont nés dans des conditions sociales typiques, soit des populations agraires et traditionnelles agressées par le colonisateur ou l'État modernisateur, soit des populations citadines, éduquées et modernes, épousant des revendications "progressistes".

Depuis le début des années 80, la base sociale des mouvements armés a progressivement évolué : il s'agit désormais de personnes pauvres et urbaines qui ont accédé violemment à la modernité par l'exil ou l'arrachement brutal à leur communauté d'origine, mais sans en retirer de profit. Elles vivent la modernité comme un décor-principalement celui de la très grande ville et des bidonvilles - mais n'y prennent pas part. Ces populations sont les victimes des exigences contradictoires de l'intégration mondiale ; elles sont pourvoyeuses de combattants pour toutes les guérillas luttant contre l'illégitimité devenue évidente de l'État. Cependant, la plupart des mouvements armés dont elles viennent grossir les rangs n'ont pas d'idéologie

structurée : ils n'aspirent qu'à un renversement, et la dimension parousique ou messianique est fortement mise en avant (l'imam caché des Chiites, l'Inca Rey du sentier lumineux, le Saint-Esprit d'Alice Lakwema en Ouganda...). Ces mouvements se substituent alors aux anciens (le Hamas à l'OLP, l'Azapo à l'ANC, FIS au FLN...).

Si la fin de la guerre froide a bouleversé la scène de la conflictualité mondiale, elle a aussi changé le mode de fonctionnement des luttes armées.

Trois évolutions

Tout d'abord, la criminalisation. La guerre froide assurait aux guérillas un soutien financier extérieur (russe ou américain) qui unifiait et stabilisait ces mouvements. De plus, les sanctuaires humanitaires que constituaient les grands camps de réfugiés fournissaient un apport substantiel par le biais d'un prélèvement sur l'aide internationale.

Il en va tout autrement aujourd'hui : de quoi peuvent disposer les mouvements armés quand ils ne reçoivent plus d'aides de l'étranger et qu'ils ne peuvent plus compter sur les sanctuaires humanitaires, pour la plupart fermés, ni sur le détournement de l'aide ?

Ils vivent d'une prédation accrue sur la population civile qu'ils contrôlent - phénomène que les sanctuaires humanitaires avaient au moins permis d'éviter - et se tournent vers des logiques commerciales dans lesquelles le fait d'être armé leur assure un avantage comparatif certain : le trafic de drogue, d'ivoire, de pierres...

Ils remplacent les partenaires politiques par des partenaires commerciaux (mafia). Cela n'est pas sans conséquence non plus sur la manière dont est menée la guerre : le contrôle du sol (plantation de coca ou de pavot, régions minières...) et celui des

moyens de communication (aéroports, ports, axes routiers et fluviaux...) sont plus importants que celui des populations.

De même, la destruction des ressources de l'adversaire - donc de ses sources de financement et finalement de sa virulences - devient l'objectif numéro un. Autre conséquence de l'exploitation destructrice de ces ressources : l'extraction s'effectue sans souci de l'avenir ni de ses conséquences économiques et sociales.

- En second lieu, le morcellement. Le passage d'une économie de guerre fondée sur l'aide extérieure à une économie de prédation ou de trafic a un effet direct sur la structure des mouvements armés : le morcellement. La logique des coups de main et des bandes. Ces mouvements font sans cesse scission violente.

- La radicalisation, enfin. C'est le seul moyen pour éviter le morcellement : se durcir pour unifier. Ce fut le cas de l'ANC, celui du Sentier Lumineux, du PKK, des Kmehr rouges et des tigres tamouls dont l'originalité - si l'on ose dire - est de ne pas faire de prisonniers... C'est donc toute la logique de la guerre classique et les moyens pour les ONG d'évoluer et d'intervenir à l'intérieur du conflit qui sont remises en question. Comment alors adapter la pratique humanitaire à cette nouvelle conflictualité.

Denis Maillard

Le club Débattre s'est réuni le 19 novembre 1996 pour débattre du Contrat d'Union Sociale (CUS) et de la famille. Préparé et animé par Christine Priotto, avec pour invité Frédéric Martel, le débat a rassemblé 25 participants.

Vive le CUS !

La dernière réunion de Débattre fut consacrée au CUS. Présenté par les deux intervenants comme une alternative située entre le mariage (trop connoté symboliquement) et le concubinage (trop peu encré juridiquement), il a généré une discussion tournant autour du couple et de la famille. Chacun a alors développé sa conception de l'un et de l'autre, ainsi que des liens entretenus entre, ce qu'il faut bien appeler, ces deux idéaux-types (merci Weber). Finalement, il ne restait de définition du CUS qu'utilitariste ; on devait en effet choisir entre l'approche politique de Frédéric Martel (le CUS comme possibilité pour les homosexuels de se voir reconnaître un droit au couple) et l'approche consumériste stigmatisée par les tenants du mariage (le CUS comme possibilité d'accéder, sans passer par le mariage, aux avantages financiers divers consentis actuellement aux seuls couples mariés). Une telle perte de substance tendait inexorablement à ce que la réunion s'achève sur l'illégitimité du CUS... Mais un autre débat, malheureusement juste esquissé, est venu *in extremis* redonner une chance à ce projet : il fut question du potentiel d'un CUS en matière de création de lien social. Je voudrais aujourd'hui tenter de dessiner les grandes lignes de ce que pourrait être un CUS reconstruit sur ces nouvelles bases.

Le concept de lien social est d'une actualité politique évidente. On ne compte plus les discours publics et privés, ni les ouvrages

savants ou moins savants, qui font de cette notion le fondement théorique de toute société qui marche et l'objectif politique en temps de crise. Ainsi, insister sur les apports potentiels du CUS en matière de densification des liens sociaux est lui donner la dimension d'un projet politique fort et mobilisateur. Reste à démontrer le lien qui peut unir les deux...

Si l'on regarde historiquement les méthodes empiriques de fabrication de lien social, on peut en distinguer deux types : les méthodes communautaristes et les méthodes individualistes.

Les premières échanent la liberté contre la sécurité par la soumission de l'individu aux règles traditionnelles de solidarité : elles mettent le lien social dans le lignage et la famille. Le mariage appartient à celles-ci, du fait que son contenu n'est pas libre : se marier signifie signer, ce que les juristes appellent un contrat d'adhésion, c'est-à-dire rentrer dans un cadre juridique préétabli, rigide, sur lequel la volonté individuelle n'a pas prise. Les secondes, issues des révolutions politiques modernes, mettent au-dessus de tout la liberté de l'individu et ne connaissent d'engagement que contractuellement négocié : de la créativité des volontés librement manifestées, elles anticipent le développement d'une société harmonieuse, sûre et solidaire.

C'est de ce côté que se situe l'idéal républicain ainsi que la définition française de la Nation comme "plébiscite de tous les jours", manifestation quotidienne

d'une volonté de vivre ensemble (merci Renan).

Le CUS se situe actuellement à mi-chemin entre ces deux univers : ne limitant pas ses "clients" aux couples hétérosexuels, il s'écarte de la logique communautaire traditionnelle. Mais, prenant la forme d'un contrat d'adhésion, il ne relève pas non plus de la logique contractuelle.

C'est ce positionnement qui fait, à mon avis, sa faiblesse. Il faudrait pour lui redonner du souffle, achever de rompre son lien avec les réflexes traditionnels et en faire le royaume de la liberté contractuelle, stratégiquement d'une part, car le pôle traditionnel est déjà sévèrement contrôlé par le mariage, et symboliquement d'autre part, car nous sommes tous convaincus de la valeur des institutions républicaines et de la nécessité contemporaine qu'il y a à les ressusciter.

Comment faire me direz vous ? Si l'on revient à l'objectif concret du CUS, à savoir assurer une solidarité juridique-ment garantie et fiscalement encouragée par l'État entre deux personnes qui ne veulent ou ne peuvent y accéder par le mariage, on se retrouve devant l'inconnue suivante : à quel niveau d'engagement le CUS doit-il se situer pour que l'État ait intérêt à son développement, au point d'y attacher des avantages fiscaux conséquents ? La panoplie des ponctions fiscales est telle que l'on peut très bien imaginer des CUS plus ou moins "rémunérés" par l'État en fonction des engagements pris par les parties... De ce fait, on pourrait faire du CUS une catégorie générale rassemblant une multitude d'engagements de solidarité, laissés à la créativité des parties et homologués par une administration *ad hoc* qui donnerait à chacun un niveau d'avantage fiscal propre. Inversement, une fois le barème connu, tout individu pourrait, en fonction des avantages qui

l'intéressent, être amené à prendre tel ou tel engagement envers autrui. A terme, c'est toute la société qui pourrait être amenée ainsi à se construire démocratiquement sur la base du contrat...

Quelques problèmes juridiques se posent : comment concilier cette nouvelle source d'avantages fiscaux avec les autres, c'est-à-dire principalement la famille ? Peut-on notamment inclure dans le CUS des dérogations au droit commun de l'héritage ?

Ce point devrait être tranché, sachant qu'une réponse positive permettrait d'amorcer une réforme de ce droit napoléonien archaïque, mais que toute modification des situations juridiques comporte des risques nouveaux d'arnaque des faibles par les forts. Cependant, les juristes qui ont l'habitude de surveiller ces phénomènes sauraient sans doute trouver les parades nécessaires. De même, tout le travail jurisprudentiel sur les causes de nullité des contrats pourrait servir de garde fou dans le cas du CUS.

Deux vrais problèmes restent à mon avis en suspens ; et d'abord celui de la bureaucratisation du CUS, inévitable si l'on veut rendre possible la modulation des avantages, c'est-à-dire des engagements. La lourdeur d'une telle procédure est elle compatible avec la souplesse qui doit caractériser un CUS (facilité de conclusion et de rupture) ? Si l'on veut bien considérer que l'engagement réciproque à la solidarité est quelque chose de sérieux, il n'est pas forcément choquant qu'un "délai raisonnable" de traitement des dossiers (selon les termes de la Convention européenne des droits de l'Homme) fonctionne comme un sélecteur de la solidité des volontés d'engagement ; il suffirait alors de donner à l'homologation un effet rétroactif (comme pour l'APL)

pour s'assurer de la diligence de l'administration...

Par contre, le dernier point est plus sérieux : cette construction juridique ne risque-t-elle pas de toucher les seuls Bac+12, étant donné son niveau de complexité ? Cela a-t-il un sens de défendre un projet qui ne motive qu'une si marginale partie de la population ? Je vois pourtant deux éléments susceptibles de nous sortir de cette impasse : le premier est que le CUS est une possibilité, non une obligation ; ce n'est donc pas la taille de son succès qui doit en faire la valeur ; d'autre part, ceux qui sont tenus par la flemme ou la peur de l'initiative pourront toujours recourir aux contrats d'adhésion qui existent, et notamment au mariage, ou en réclamer de nouveaux...

Enfin, pour ce qui est de l'accès aux mystères du CUS, on peut imaginer l'organiser grâce aux relais sociaux : les assistantes sociales, les associations, les syndicats, les notaires, etc, pourraient populariser la formule en proposant la conclusion d'un CUS en cas de déficit de lien social, comme ils suggèrent aujourd'hui l'utilisation d'autres opportunités juridiques. Rien n'empêche non plus de leur réserver un rôle dans la rédaction du contrat...

Bref, tout bien réfléchi, il me semble qu'un nouveau cri progressiste devrait monter de toutes les bouches militantes : vive le CUS libre !...

Anne Willeumier

Ecrans de violence

Vous souvenez-vous de l'histoire de ce garçon retrouvé mort et enterré dans le jardin d'un pavillon de la banlieue parisienne, un garçon assassiné par un autre garçon et une fille, un couple adolescent, deux camarades d'école?

Le fait divers avait fait grand bruit l'an dernier. La France, soudain, avait un haut-le-cœur. On ne sut pas très bien le rôle exact de l'un et de l'autre, la responsabilité de chacun dans ce crime de jeunesse, ce meurtre avec guet-apens prémédité. Le mobile, révéla la presse, avait la culpabilité des choses futiles : une vague histoire de scooter volé. Réglée par une vengeance mortelle.

La photographie de la jeune meurtrière présumée fut placardée à la Une des journaux. Il se trouva des plumes bien informées pour asséner un verdict, autopsier l'acte criminel : on esquissa le portrait d'une diabolique, on chercha des indices, des signes annonciateurs, des facteurs explicatifs. On trouva quelques preuves à conviction : des écrits noirs, enlâchés de morbidité. Le père parla beaucoup, éperdu de désespoir, de cette fille qu'il élevait seul. C'est ainsi que l'on sut que la jolie brune, si paternellement et si pathétiquement défendue et aimée, vouait un culte à Tueurs-Nés, le film d'Oliver Stone.

Ce détail de goût fit rebondir le débat sur la violence des films. La question du pouvoir de l'image fut une nouvelle fois posée : quelle est son influence réelle? Dans quelle mesure est-il pertinent de supposer que la vision de scènes ou d'actes violents conduit à une

reproduction mimétique de tels actes par leur spectateur, sans que celui-ci fasse le *distinguo* entre fiction et réalité? La récurrence de scènes violentes induit-elle une banalisation de l'usage de la violence, une justification de cet usage dans la résolution des conflits, usage quasi-hors-la-loi dans une société qui, basée sur des relations pacifiées entre les individus car codifiées, édicte des normes réprimant les actes violents ?

De la même manière que ce fait divers conduisit à questionner la violence du cinéma, différents actes de violence scolaires, relayés par des médias comme soudain saisis de l'ampleur d'un phénomène social qu'ils mirent alors en exergue (oubliant au passage de souligner que la crise économique génère une violence morale qui à son tour risque d'entraîner des comportements brutaux, anomiques), ont ravivé le débat. La télévision succéda au cinéma sur le banc des accusés.

Parce que je ne dispose pas d'arguments suffisants pour étayer une analyse solide et argumentée sur le sujet, je me contenterai d'évoquer ici les dispositions prises par le législateur pour contrôler la violence sur petit écran, pour limiter cette "loi de la brute" dont parlait Romain Rolland.

Instance dotée d'un pouvoir quasi-juridictionnel et quasi-normatif, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a récemment renforcé son rôle de garde-fou et de régulateur déontologique. A l'instar du Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

qui s'est saisi de la question de la violence à la télévision, il a adopté une démarche fondée sur l'adhésion des professionnels, préalable nécessaire par ailleurs à toute tentative de contrôle des dérapages et des dérives.

Comment endiguer la violence injustifiée, et éviter que des enfants et des adolescents souscrivent à son usage? L'an dernier, à l'occasion de la renégociation des conventions de TFI et de M6, le CSA a proposé des règles de bonne conduite concernant la protection de l'enfance et de l'adolescence à l'ensemble des chaînes de télévision hertzienne (TF1, France 2 et France 3, M6, Canal Plus, RFO et la Cinquième - Arte ne peut transposer ces propositions car elle est régie par un traité interétatique entre la France et l'Allemagne).

Haro sur la violence

La loi du 1986 avait déjà confié au CSA la mission de veiller à la protection de l'enfance et de l'adolescence. Mais le législateur avait omis de lui donner les moyens de sa mise en œuvre, oubliant de doter l'instance régulatrice d'un pouvoir réel de recommandation et d'un pouvoir réglementaire.

Pour contrebalancer cette carence, le CSA a finalement adopté une première directive en 1989, modifiée en 1991.

Ce texte a défini à l'attention des chaînes de télévision un règlement de diffusion concernant les œuvres cinématographiques et audiovisuelles. S'agissant des films interdits aux enfants de moins de 12 ans, il a estimé qu'ils ne peuvent être diffusés avant 22 heures, sauf dérogation motivée par l'ancienneté du visa d'exploitation. Les œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de 16 ans ne peuvent être programmées avant 22 h30.

Quant aux œuvres audiovisuelles et autres émissions de programme, il appartient à chaque société de veiller à ce que seules celles pouvant être regardées par un public composé en partie d'adolescents et d'enfants soient diffusées avant 22h30.

Dans le nouveau texte intégré aux conventions avec M6 et TFI, signées le 31 juillet dernier dans le cadre de la renégociation de leurs autorisations d'émettre par la voie hertzienne, le CSA a affirmé le caractère familial de la programmation des chaînes en clair.

Ce caractère posé comme un principe intangible doit guider les choix des diffuseurs concernant les émissions, films et programmes proposés entre 6 h et 22 h. Dans cette plage horaire, la violence, même psychologique ne doit pas être perçue, a dit le CSA, comme "continue, omniprésente ou présentée comme unique solution aux conflits".

La classification des œuvres

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a par ailleurs défini une classification des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Pour la première fois, l'instance régulatrice a formulé une proposition mettant en jeu un double niveau de responsabilité : celle, éditoriale, des diffuseurs; celle, éducative et morale, des parents spectateurs. Cinq catégories d'œuvres ont été définies, avec comme finalité la garantie de la protection de l'enfance et de l'adolescence.

La catégorie I concerne les œuvres tous publics.

La catégorie II concerne les œuvres comportant des scènes susceptibles de heurter le jeune public. Les horaires de diffusion

de ces œuvres sont laissés à l'appréciation du diffuseur, à l'exclusion des émissions pour enfants. La société doit être particulièrement vigilante en ce qui concerne le contenu des bandes-annonces de ces œuvres, dès lors qu'elles sont susceptibles d'être écoutées par les enfants.

La catégorie III concerne les œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de 12 ans, ainsi que les œuvres pouvant troubler le jeune public, notamment lorsque le scénario recourt de façon systématique et répétée à la violence physique et psychologique. Leur diffusion doit intervenir après 22 heures et être accompagnée d'une signalétique permanente. Elles ne doivent pas être programmées les mardi, vendredi, samedi et/ou veilles de jours fériés compte tenu de l'heure, potentiellement plus tardive, du coucher des enfants ces jours-là. Leurs bandes-annonces ne doivent pas comporter des scènes susceptibles de heurter la sensibilité du jeune public (notons au passage que le CSA ne donne pas un contenu précis à cette expression de "sensibilité jeune public") ni être diffusées à proximité des émissions pour enfants.

La catégorie IV inclut des œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de 16 ans ainsi que les œuvres érotiques ou d'une grande violence, susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs de 16 ans. Ces œuvres ne sont diffusables qu'après 22h30. Sur les chaînes cryptées, la diffusion ne peut avoir lieu le mercredi avant 20h30, le samedi ou le dimanche matin.

La catégorie V est constituée des œuvres à caractère pornographique ou extrêmement violentes, susceptibles de nuire gravement à l'épanouissement

physique, mental ou moral des mineurs (on présume que les adultes sont imperméables à la violence et la pornographie. Rien n'est moins sûr, par prudence, sortons couverts !).

Responsabilité parentale

Le CSA a imposé à chaque diffuseur de créer en son sein une commission de visionnage, chargée de proposer à la direction de la chaîne une classification. L'instance régulatrice a souhaité avoir connaissance de la composition de cette commission. Elle a obligé chaque société à appliquer aux programmes ainsi classifiés une signalétique définie en accord avec elle, une signalétique portée à la connaissance du public.

Avec ces nouvelles règles, le CSA a souhaité s'acquitter d'une mission à ses yeux essentielle : protéger les enfants et des adolescents des dérapages violents de certains films ou émissions de télévision.

Peut-on se satisfaire d'une classification ou d'une signalétique en amont? Sans doute pas. La responsabilité des parents demeure indispensable en aval. Surtout, il serait illusoire de penser que le règlement déontologique édicté par le CSA constitue à lui seul une parade suffisante à la diffusion de la violence qui rampe dans la société de tous côtés. Territoire d'une liberté d'expression presque absolue, enclin aux dérapages, le réseau Internet n'est-il pas lui-aussi dans la ligne de mire des censeurs ?

Nathalie Chifflet